

l'Homme & l'Oiseau



Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

4^{ème} trimestre 2018
96^{ème} année

P301082



Le Pigeon ramier

Lettre au Ministre Collin

La Ligue en action(s)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

Siège social, bureaux, boutique verte :
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.
Siège pour la Wallonie : Jalna, Heure-en-Famenne.

TVA : BE 0414 132 194

Tél. : 02 521 28 50

protection.oiseaux@birdprotection.be

www.protectiondesoiseaux.be

Cotisations 2019

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour 2 € par mois.

FORMAT PAPIER

- Membre adhérent :** 24 €
- Membre hors Belgique :** 30 €
- Membre protecteur :** 42 €
- Membre donateur :** 72 € *
- Membre à vie :** 1.250 € *

* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

Si vous optez pour le format électronique, vous recevrez la revue par e-mail. Merci donc de ne pas oublier de nous transmettre votre adresse mail.

DEVENEZ MEMBRE EN SEULEMENT 3 CLICS SUR :
www.protectiondesoiseaux.be (bancontact, carte de crédit, paypal)

FORMAT ÉLECTRONIQUE

- Membre adhérent :** 18 €
- Membre hors Belgique :** 18 €
- Membre protecteur :** 42 €
- Membre donateur :** 72 € *
- Membre à vie :** 1.250 € *

Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.

Compte CCP : IBAN : BE43 0000 2965 3001 - BIC : BPOTBEB1

Président : Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • beaumont@skynet.be

Vice-président : Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • michel.david@topbd.be

Directeur : Jean-François Buslain, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • jf.buslain@birdprotection.be

Centre de Soins de la Faune Sauvage (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 16 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

JALNA AU ♥ DE LA NATURE

Renseignements : 02 521 28 50 • protection.oiseaux@birdprotection.be



carte d'identité

- **Nom commun :** Pigeon ramier
- **Nom latin :** *Columba palumbus*
- **Taille :** 40 cm.
- **Statut :** préoccupation mineure (IUCN).

l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N° 4 octobre • novembre • décembre 2018

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

Sommaire

EDITO	4
1922-2018 : 96 ANNÉES DE COMBATS	6
LA CHASSE EN QUESTION	10
ACTIONS	21
LA NATURE SAUVAGE DERRIÈRE LA MAISON	30
DAMES BLANCHE	38
NOTRE CENTRE NATURE	40
MACABRE DÉCOUVERTE	42
OBSERVER LES OISEAUX	44
BOUTIQUE VERTE	48
LES OISEAUX DE HESBAYE	52
HOMME & OISEAU	60
RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER	62

Rédacteur en chef :
Jean-Claude Beaumont.

Comité de rédaction :
Michel David, Jean-Claude Beaumont, Jean-François Buslain.

Mise en page : Jérôme Hallez.

Corrections : Elise Lonchay, Michel David.

Réalisation : avec l'aide d'Actiris.

Impression : Corelio Printing.

Editeur responsable :
Jean-Claude Beaumont,
rue de Veeweyde 43
1070 Bruxelles.

N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter :
www.protectiondesoiseaux.be

Facebook : Protection des oiseaux - LRBPO

En partenariat avec :



Editorial



Cher/Chère Membre,

Vous tenez en main le dernier numéro de votre revue « *L'Homme & l'Oiseau* » dans sa présentation actuelle ! Dès l'année prochaine, elle fait peau neuve. Vous découvrirez, dès le mois de mars, dans votre boîte aux lettres, un magazine complètement transformé, que ce soit au niveau du contenu, du format et de la mise en page. Nous avons choisi de l'améliorer fortement, avec un contenu plus complet et plus riche, pour encore mieux vous informer sur les oiseaux, la faune sauvage et les actions menées par La Ligue.

« *L'Homme & l'Oiseau* », c'est un des liens les plus importants entre vous et nous, au côté de notre site internet, de notre Centre éducatif Jalna ou encore de notre siège à Anderlecht (Bruxelles). Notre revue existe depuis 1976 et a subi, au fil du temps, des améliorations et changements, afin de suivre les évolutions de notre société et répondre le mieux possible aux attentes en terme de communication sur les oiseaux, la faune sauvage et leur protection. Plus grande par son nouveau format, plus aérée, avec des textes plus lisibles, richement illustrée, nous espérons qu'elle vous séduira et vous plaira, tout simplement.

Un imprimeur 100% CO2 neutre

Notre choix s'est porté sur un nouvel imprimeur qui nous garantissait un processus de production 100% respectueux de l'environnement et selon le principe de la neutralité carbone. Avec une politique environnementale proactive, la réduction des émissions nocives et le recours à des techniques d'impression écologiques, notre nouvel imprimeur vise à diminuer fortement son empreinte écologique. La neutralité carbone signifie une compensation à 100% des émissions de CO2 produites. Notre imprimeur est donc détenteur du label « CO2-Neutral ». Il garantit que les organisations labellisées 'CO2-Neutral' calculent, réduisent les impacts locaux et globaux et compensent leurs émissions de CO2 résiduelles. Le label « CO2 neutral » ne laisse pas de place au « greenwashing », car il n'est délivré qu'après des efforts sérieux pour le climat. Ce label est validé par Vincotte. Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site suivant www.co2-neutral-label.org



L'impression est également écologique, ce qui signifie l'utilisation de papier certifié FSC ou PEFC, soit issu de forêts gérées de façon durable, en combinaison avec des encres biologiques. Notre imprimeur a également couvert son toit de panneaux photovoltaïques.

Grâce à ceux-ci, l'imprimerie produit de l'électricité 100% verte, ce qui permet déjà à ce stade de combler environ 1/3 des besoins. Le reste, fourni par Eneco, est également 100% vert. De plus, il nous garantit trier et recycler tous ses déchets graphiques et réaliser la majorité de ses déplacements avec un véhicule électrique. C'est donc le choix de l'écologie qui a été fait et qui nous a séduit.

Vous constaterez également que votre revue vous arrive emballée sous film écologique 100% biodégradable.

Nous espérons que « *L'Homme & l'Oiseau* » que vous découvrirez début 2019 rencontrera vos attentes. Encore quelques semaines de patience...

Jean-François Buslain, Directeur



Le conseil d'administration, le personnel et les bénévoles de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous souhaitent une excellente année 2019.

1983 • 1^{ère} partie

Tremblement de terre en région liégeoise – Mort de Léopold III – Introduction des codes à barres – Carnage à Beyrouth – Hergé et Louis de Funès nous quittent (55) (70).

Grâce au dévouement du nouveau secrétaire général de la Ligue, Hubert de Meulenaere, de son épouse Josette Missoul et du jeune administrateur Jean-François Buslain qui ont travaillé tous les jours, week-ends compris, à aménager les locaux, la Maison de l'Oiseau ouvre ses portes et accueille déjà les visiteurs (446).

Jean-Claude Beaumont

A cette occasion, de nombreux membres et sociétés nous ont offert du mobilier, du matériel électrique, de la peinture, des machines de bureaux etc. Et la première employée, Carine Van Achter, a été engagée pour s'occuper

de la boutique. Et pour la première fois, paraît dans notre revue « *L'homme & l'Oiseau* » un catalogue de cadeaux : calendriers, assiettes, t-shirts, jumelles... (447).

Mais, avoir des locaux, ce n'est pas tout : il faut du personnel. Un projet CST, pour engager cinq personnes, est envoyé aux différents ministres et administrations francophones et néerlandophones. Les ministres de l'environnement Valmy Féaux (Wallonie), Paul Akkermans (Flandres) nous accordent leurs parrainages.

Une première en Wallonie : un ministère s'associe à un éditeur privé pour publier une enquête scientifique sur les « *Animaux Menacés de Wallonie* ». Une série de quatre livres est publiée : Protégeons nos oiseaux (412), nos mammifères (413), nos poissons (414), nos batraciens et reptiles (415). Une enquête qui a coûté vingt millions (488.000 €) et qui n'a servi à rien, selon Jean-Claude Vantroyen, dans le Soir du 10 octobre, puisque la législation



Première apparition du nouvel emblème noir & blanc dessiné par Jean-Claude Beaumont (402)



Esquisse de la façade du nouveau siège de la Ligue en 1983 (402).

n'a pas évolué en conséquence. La tenderie continue à capturer des espèces menacées et que rien n'est fait pour nos mammifères, poissons, batraciens et reptiles.

Faisant suite à cette enquête, La Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux et la Société Ornithologique AVES, en collaboration avec toutes les associations wallonnes œuvrant pour la défense de notre environnement, ont organisé les 3^{èmes} Journées Wallonnes de l'Avifaune au Domaine universitaire du Sart-Tilman, à Liège, du 24 au 29 mai (452). A cette occasion, une campagne est lancée. Intitulée : « *Oiseaux menacés de Wallonie* » elle est symbolisée par le Chardonneret élégant (447) (453) très recherché et très capturé chez nous. Les réactions du grand public, en provenance de tous les coins de Wallonie, furent pour nous un grand encouragement. Suite à cette campagne, des centaines de nouveaux membres rejoignirent nos rangs.

En Flandre, le Ministère, à la demande de la Ligue, à fourni les chiffres de détention d'oi-



OISEAUX MENACÉS DE WALLONIE



Le Chardonneret
Symbole wallon
de la protection des oiseaux
CCPO-LRBPO-26, RUE DE LESTERNY-6940 FORCHIES

L'autocollant de la campagne « Oiseaux menacés de Wallonie ».

seaux dits de « tenderie ». 316.648 oiseaux, répartis en 28 espèces, sont officiellement détenus chez les particuliers (307.419 pour 1982 et 296.752 pour 1981) (450). Chiffres bien en dessous de la réalité selon notre association. Cette année, en Région flamande, la Ligue mène deux combats. D'abord la proposition de décret, déposée le 24 février par le Député Olivier, qui pérennise la tenderie, et ensuite la politique environnementale du Secrétaire d'état: Paul Akkermans (1923-2007). La Bécasse des

bois, qui était protégée depuis quatre ans, est de nouveau chassable en région flamande depuis le 15 novembre. Réaction immédiate de la Ligue qui a mobilisé 170 associations flamandes pour protester. Le slogan utilisé pour cette campagne: « Akkermans, catastrophe naturelle pour la Flandre ».

Haro sur le projet de décret Olivier, déposé au Conseil flamand le 24 février. C'est un retour loin avant 1972, dit la Ligue. Ce décret veut de nouveau légaliser la tenderie, officiellement interdite depuis 1972, mais qui continue suite à des dérogations annuelles.

Encore un scandale! Les importateurs: Desserano zoo de Wingene, Zoopark Corten de Westerloo et Avicentra de Schilde tentent d'in-



Journal « Le Soleil », Daktar

Il n'y a pas que les tortues qui sont l'objet du trafic international de la faune sauvage, les oiseaux aussi. Photo prise le 27 juillet chez l'importateur Diallo Pith du Sénégal.

Ceux qui firent la Ligue...

Hubert DE MEULENAERE

(né à Knokke en 1930)



-S'engage à l'Armée belge dès 1946. Devenu officier, il fait une partie de sa carrière en Allemagne avant d'être affecté à l'état-major de la Force terrestre à Bruxelles où il exerce la fonction de Chef de l'information. Il participe à diverses opérations humanitaires en Afrique (Kolwezi, Sahel, etc.) (273).

-Admis à la pension en 1981 il s'active, dès l'année suivante, à créer ce qui est devenu la « Maison de l'Oiseau », siège de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO), et à la

fondation du « Rouge-Gorge », émanation commerciale de la Ligue. C'est lui aussi qui lancera l'informatisation de notre asbl, à une époque où le mot même d'informatique n'était connu que de quelques initiés (273).

-Administrateur - Secrétaire général et de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux de 1982 à 1992.

-Secrétaire de rédaction de la revue de la LRBPO « L'Homme & l'Oiseau », il y écrit et traduit de nombreux articles (252) 1982 - 1992.

roduire, illégalement, 60.000 tortues en provenance de Macédoine, de Turquie, du Kazakhstan. Un vent favorable est parvenu à l'oreille de la Société pour la Protection des Animaux de Louvain (VVDB) et de la Ligue qui, aussitôt, ont envoyé un communiqué de presse qui sera publié dans La Cité, Vers l'Avenir et La Nouvelle Gazette le 13 mai, dans le Standaard et le Nieuwblad le 15 mai. Souvent ces tortues sont entassées dans des cageots portant la mention « fruits et légumes ». Pas étonnant que ces reptiles soient en voie de disparition. ●

Malte est connue pour être une île tueuse de dizaines de milliers d'oiseaux lors des migrations. La LBPO qui a de bonnes relations avec la société ornithologique maltaise (Malta Ornithological Society - MOS) a décidé d'offrir des cahiers d'écoliers aux écoles de l'île. Trois modèles ont été imprimés avec, au dos de chaque cahier, une bande dessinée racontant qu'il vaut mieux observer que tuer.



Archives LRBPO

Lettre au Ministre Collin sur la surpopulation des sangliers

Nous avons reçu d'un garde-chasse, Jacques Delacollette, une copie de la lettre ci-dessous, adressée au Ministre Collin, concernant le nourrissage des sangliers et la peste porcine africaine. Tout est dit ! Rien à ajouter.

Depuis quelques semaines, la presse relaie fréquemment, et à juste titre, la problématique de la surpopulation des sangliers et ce, surtout suite à la survenance de la peste porcine africaine.

Les différentes mesures que la Région Wallonne a prises pour éradiquer cette maladie sont, généralement, considérées comme de bon sens. Par contre, les décisions venant du fédéral, plus particulièrement l'abatage forcé de porcs sains, sont pour le moins interpellantes.

Néanmoins, à votre niveau, le nourrissage « dissuasif » reste un sujet qui cause polémique.

Etant garde-chasse depuis 1994, je me permets de vous donner mon avis à ce sujet.

Déjà il y a une vingtaine d'années, dans la revue des gardes champêtres particuliers, j'ai dénoncé ce nourrissage « dissuasif » des sangliers. En effet, les sangliers, qui à priori sont des bêtes sauvages, suite à ce nourrissage, deviennent des bêtes domestiquées. Aux différents points de nourrissage, il existe une réelle concentration de sangliers qui viennent vers l'Homme pour manger leur pitance quotidienne.

Concentration, veut également dire endroit où se réunissent plusieurs compagnies de sangliers, où les bêtes ramassent à même le sol, dans la boue mélangée aux excréments, les céréales semées par les chasseurs ou leurs acolytes. Dans les bois que je fréquente, j'ai pu compter jusqu'à plus de 50 sangliers se disputer la distribution quotidienne à un seul endroit.

Vous aurez compris que ces lieux de rassemblement de sangliers sont propices à la diffusion de maladies.

Depuis l'instauration du nourrissage dissuasif, il y a un peu plus de 20 ans, les dégâts de sangliers n'ont cessé de croître dans les terres agricoles. Même si il n'est pas le seul responsable de cet accroissement, ce nourrissage permet aux populations de se nourrir artificiellement et donc d'augmenter la fécondité des laies.

Le but du législateur, à l'époque, était de retenir les sangliers en forêt. Mais l'expérience et le recul démontrent que c'est un échec, car les sangliers, après avoir ramassé les céréales semées au bois, divaguent à leur gré et donc sans retenue dans les prairies et cultures appétantes. Un jour, j'ai chronométré le temps qu'il fallait à un

groupe de 40 sangliers pour ramasser 50 kilos de céréales semées à la volée : 20 minutes ! Autrement dit, il leur restait 23 heures et 40 minutes pour vaquer à leur occupation... et revenir le lendemain au RDV, ce cirque continuant durant des semaines et des semaines... jusqu'au jour de la battue où ils seront quelque peu malmenés.

Une certaine caste de chasseurs crie à cor et à cri que, sans ce nourrissage, les dégâts agricoles seraient encore plus importants. Ce discours est d'une hypocrisie incroyable. Le seul but de ces « chasseurs » est d'augmenter et de sédentariser les populations de sangliers avec l'objectif de réaliser de gros tableaux de chasse.

J'ai été très surpris qu'en 2015 vous ayez réinstauré ce nourrissage dissuasif, alors que Monsieur Di Antonio, votre prédécesseur, avait fait en sorte de le réduire drastiquement. Vous avez

réinstauré ce nourrissage et ce, contre l'avis des fédérations agricoles, sylvicoles et de protection de l'environnement. Le lobbying de certains « gros » territoires de chasse semble très bien fonctionner...

SVP, mettez fin à cette hypocrisie...

J'insiste sur l'hypocrisie de certains chasseurs. En effet, si le but avoué du maintien du nourrissage dissuasif est de protéger les cultures des dents des sangliers, alors pourquoi les chasseurs ne placent-ils pas des clôtures de protections de ces cultures. Economiquement, cela sera bien plus rentable pour les 2 parties : les chasseurs et les agriculteurs. Voici quelques chiffres édifiants ...

Connaissez-vous les quantités astronomiques de céréales qui sont distribuées aux sangliers en région wallonne ?





Monsieur Collin, vous êtes le ministre des chasseurs, mais également le ministre des agriculteurs, des sylviculteurs et des environnementalistes.

Que dites-vous aux agriculteurs que vous rencontrez et qui sont dépités par la prolifération des dégâts de sangliers, ceci venant s'ajouter aux autres déboires économiques qu'ils doivent déjà subir.

Quelles réponses donnez-vous aux environnementalistes lorsqu'ils vous démontrent les dégâts que la surpopulation de sangliers fait subir à l'avifaune, aux batraciens, ou encore à certaines espèces botaniques.

Quelles explications donnez-vous aux sylviculteurs lorsqu'ils vous rapportent sur les dégâts causés par les sangliers sur la régénérescence naturelle de nos forêts ? ...

La semaine dernière, plusieurs scientifiques ont dénoncé ce nourrissage dissuasif, tirant la sonnette d'alarme quant aux risques sanitaires qu'il représente. C'est en effet, à mon sens, une bombe à retardement qui va exploser tôt ou tard. La Région Wallonne, donc la collectivité, devra-t-elle encore en supporter les frais ?

Vous avez répondu à cela que le nourrissage dissuasif n'était pas la cause de la surpopulation et que vous aviez pris les mesures nécessaires, en allongeant la période de chasse, pour réduire la population de sangliers. Cela ne sera pas suffisant, car vous n'avez aucune contrainte légale pour obliger des chasseurs de tirer sur des sangliers contre leur gré, ce qu'ils ne feront d'ailleurs pas dans les territoires où on les « élève ».

Pour votre information, sur le massif de 12.000 hectares de bois que compte le conseil cynégétique dont mon village fait partie, j'ai questionné, il y a quelques années, les gardes-chasse sur les quantités de céréales épandues aux sangliers, en moyenne, chaque jour : 4.000 kilos !

4 tonnes, à raison de 365 jours et à 350€/tonne, cela fait un montant de 511.000€/an.

Si on extrapole ces chiffres à la seule province de Luxembourg, qui compte 230.000 Ha de bois, cela donne 9.794.000, soit près de 10 millions d'€ ! Des chiffres qui donnent le tournis !

Sur un territoire de chasse de 700 Ha dans le centre Ardenne, dont le titulaire est un important entrepreneur flamand, le garde a avoué, il y a quelques années, répandre 700 kilos de nourriture pour les sangliers ... chaque jour, soit 1kg par hectare !

Avec cet argent, les chasseurs qui argumentent, pour le maintien du nourrissage dissuasif, la protection des terrains agricoles, auraient ainsi tous les moyens financiers pour placer et entretenir manuellement des clôtures électrifiées de protection.

Au nom de l'Éthique!

Monsieur Collin, vous êtes également le président provincial luxembourgeois du parti des humanistes. En tant qu'Humaniste, visiblement cela ne vous choque pas de cautionner, dans le seul but d'assouvir le loisir de certains chasseurs-lobbyistes, que l'on jette ainsi dans la nature des tonnes et des tonnes de nourriture pour des bêtes qui n'en n'ont absolument pas besoin. Alors que chaque jour, on nous cite des cas de détresse humaine, des associations qui implorent de l'aide pour secourir des sans-abris et/ou des personnes se trouvant dans des situations précaires.

Les produits agricoles doivent avant tout nourrir l'Humanité. L'orge, le froment, l'épeautre ou le pois sont avant tout des aliments pour l'Homme.

Monsieur le Ministre, ressaisissez-vous. C'est le moment de mettre fin au nourrissage dissuasif des sangliers. La peste porcine, conjuguée à une année exceptionnelle de glandée et de faînée, fait que le moment est adéquat, politiquement, pour prendre enfin vos responsabilités, au grand dam de certains cercles de chasseurs, où règne une odeur nauséabonde de l'argent, n'en déplaise aux « amis » de Saint-Hubert.

Vous remerciant pour toute l'attention que vous porterez à la présente, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Jacques Delacollette



Permis de tuer

Lors d'un récent voyage en Baie de Somme, la chasse nous a accompagnés durant nos nombreuses promenades et découvertes de cet endroit magnifique. Mis à part l'une ou l'autre rare réserve protégée, les chasseurs occupent partout le terrain. En nous promenant dans la Baie nous nous sommes retrouvés, à de nombreuses reprises, face à des chasseurs en cours d'installation ou occupés à chasser. Partout, des coups de feu, dans la Baie, près des réserves, dans l'arrière-pays, le long des chemins et des routes, des chasseurs, encore et toujours... Pas un endroit sans entendre des bangs bangs bangs! Et il est simple de les repérer : ce sont les seuls en tenue de camouflage avec des gilets orange fluo! Camouflage pour se cacher des animaux, gilet pour se faire voir des autres chasseurs... Quelle est l'utilité de la tenue camouflage? Et ça n'a pas l'air de suffire, au vu du nombre d'accidents de chasse en France.

Jean-François Buslain

Je n'arrive pas à comprendre le plaisir que les nemrods ont à faire un trou dans le sable pour se cacher et tuer ou à se terrer dans une cabane (la fameuse hutte de chasse) à moitié enterrée ou à effectuer leurs battues tout autour de la Baie. Ne vous approchez pas, ils vous le font comprendre. Ils vous parleront de sport, de loisir, de gestion de la faune, de prélèvement, ils vous diront que, eux, les chasseurs, ils sont les « 1^{ers} premiers écologistes de France ». Mais en réalité ils tuent, ils enlèvent la vie à des animaux. De quel droit? Et pourquoi, de plus, s'adjugent-ils le pouvoir de tuer tous les jours de la semaine, et d'empêcher les autres usagers des forêts et campagnes de s'y rendre, alors qu'ils ne sont qu'une infime minorité. Révoltant. Je ne parviens pas à comprendre ce qu'ils recherchent dans le plaisir de chasser et de tuer. Prenez plutôt un appareil photo, une

paire de jumelles, une longue-vue. Quel plaisir à observer les courlis se nourrissant à marée basse dans la Baie, les tadornes en bande, les vols de centaines d'huitriers, les canards et cormorans plongeant, les milliers d'oiseaux passant en migration, ... Révoltant de voir ces chasseurs et d'entendre à longueur de journées des coups de feu.

Et ce n'est pas beaucoup mieux chez nous...

Les chasseurs ont complètement échoué dans la gestion de la faune sauvage, droit qu'ils ont acquis par un intense et continu lobby auprès des autorités politiques. L'exemple récent des sangliers atteints de la peste porcine aviaire, en Wallonie, est frappant. Nous sommes dans



STEN
D'APRÈS UYERZO ET GOSCINNY

Le legs: perpétuez la vie !



ce dossier face à l'indécence du monde de la chasse. Déjà, dans « *L'Homme & l'Oiseau* » en 1995, le sanglier et les lâchers étaient dans l'actualité. La LRBPO y dénonçait les lâchers de ces suidés et la chasse « *boucherie* » qui s'en suivait. C'est pour ce fait bien connu que tant le monde politique que les chasseurs disent aujourd'hui qu'il n'y a aucun PV pour lâcher dans les dix dernières années ! Hypocrisie... A force de les nourrir, de les importer, nous sommes arrivés à une surpopulation. Et la dernière revendication choquante des représentants des chasseurs a de quoi nous scandaliser. Ils demandent ni plus ni moins d'être indemnisés pour le rôle qu'ils seraient amenés à remplir dans la gestion de la peste porcine africaine. Vous nous direz que la raison exacte de cette peste n'est pas encore clairement identifiée, c'est vrai, mais il est par contre évident que la surpopulation de sangliers est un élément favorisant incontestablement l'apparition et le développement de celle-ci. La Ligue l'a toujours dit : la surpopulation des sangliers est de la pleine et entière responsabilité du monde de la chasse qui cherche à garantir des tableaux de chasse aux chasseurs payant fort cher pour pratiquer leur hobby. Indemniser des chasseurs pour contribuer à résoudre un problème qu'ils ont eux-mêmes participé à créer est un scandale ! Et lorsque le Royal Saint-Hubert Club parle carrément de « *l'engagement sans faille des chasseurs dans la lutte contre la peste porcine* » il suffit de huit jours pour que le Ministre Colin leur donne satisfaction. Cette célérité pose question. Ne croyez-vous pas, Monsieur le Ministre, que ce qui est un hobby

pour les chasseurs, aurait pu les amener à un peu plus d'humilité plutôt que de réclamer des indemnités. TOUT est ramené à l'argent. De l'argent pour des intérêts privés, même pas professionnels, n'est-ce pas puiser dans nos poches de manière scandaleuse pour satisfaire une frange de même pas 0,3% de la population ? Nous ne pouvons décidément pas comprendre, ni accepter, que de l'argent public soit donné aux chasseurs pour qu'ils continuent à pratiquer leur hobby, alors que la subvention à l'achat de terrain par les associations de protection de la nature, afin d'en faire des réserves naturelles, est de 0%, à comparer à 80% en Flandre ! Et que la subvention pour la gestion des réserves naturelles n'est que de 115€ par hectare en Wallonie et de 275€ en Flandre ! *

Et quand, de manière générale, les chasseurs s'érigent en régulateurs de la nature et parlent de gestion, il faut constater, avec la surdensité de grand gibier dans nos forêts et le gibier issu d'élevage dans les plaines, un échec total de leur part. Ils sont en défaut par rapport à cette mission dont ils se veulent investis.. Il est temps que le Ministre attribue cette fonction de régulation à des agents statutaires et non plus aux chasseurs. Ceci nous conforte encore plus dans notre combat contre toutes les dérives de la chasse. La chasse tue, ne l'oublions pas. Il est temps que la société civile reprenne ses droits sur ce bien commun qu'est l'environnement, face au lobbying exorbitant des chasseurs. ●

* « *Carnets 01 des espaces naturels* », Ardenne & Gaume, octobre 2018.

Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, il sera rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) (nom, prénoms), né(e) le..... à.....(date et lieu de naissance), domicilié(e) à (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :
Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant..... (appartement, terrain...), situé à..... (adresse complète).

Fait à..... le..... (Signature).....



Pour tous renseignements : LRBPO (02 521 28 50) ou votre notaire.
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

Sonner l'hallali ... de la chasse !

La chasse que devaient pratiquer autrefois nos ancêtres, pour survivre, n'a plus aucune raison d'être actuellement. Elle ne se justifie plus depuis que les espèces encore concernées peuvent être produites dans des élevages pour approvisionner le commerce en viande dite de gibier. Devant l'effondrement de la biodiversité, de plus en plus de voix de naturalistes et de scientifiques s'élèvent pour qu'un peu de place soit rendue à la nature. Mais, nos dirigeants politiques restent sourds et indifférents. Pire, certains s'évertuent à favoriser une chasse qui accentue de plus en plus cette situation désastreuse.

Michel David

La chasse: devenue un ersatz

La nécessité d'antan, pratiquée alors dans une faune abondante, fait place maintenant à ce qui n'est plus souvent qu'un ersatz de chasse, une activité ludique, sorte de tir aux pipes sur des oiseaux d'élevage, libérés pour l'occasion, ou sur des quadrupèdes ongulés, goinfrés en permanence et traités comme des espèces domesti-

quées. Cette chasse moderne doit disparaître parce qu'elle n'est destinée qu'à satisfaire un plaisir de tuer, sans se préoccuper de ce que cette pratique porte atteinte à la biodiversité et inflige de cruelles souffrances à des êtres sensibles, c'est-à-dire, comme l'indique le décret sur le bien-être animal, des êtres doués de sensation, d'émotion et d'un certain niveau de conscience.



PamelaBon VisualHunt / CC BY-NC-SA

La chasse: une pollution importante et sournoise

C'est une pollution que causent des tonnes de munitions déversées dans la nature : des balles qui se fichent dans des arbres, dont elles détériorent la meilleure partie à exploiter, et des grains de plomb qui empoisonnent les sols et provoquent le botulisme chez les oiseaux qui les avalent.

C'est une pollution redoutable par les germes pathogènes qu'apportent, dans les espèces sauvages, les lâchers de gibiers (la peste porcine récente en est un bel exemple!).

C'est une pollution insidieuse, par les modifications génétiques que provoquent ces mêmes lâchers dans des souches animales locales bien adaptées à leur territoire.

C'est également une dégradation importante de la biodiversité, lorsque sont provoquées des densités excessives de gibiers suite à des lâchers, ou en raison de concentrations de populations d'une ou plusieurs espèces par un nourrissage abondant.

La chasse: une ignoble maltraitance autorisée

La loi interdit le « ball-trap » au moyen de pigeons vivants, mais, en matière de chasse, le tir d'oiseaux volants est permis, bien qu'il soit, de même, fait usage de cartouches.

L'abandon, la négligence et la maltraitance d'un animal sont interdits, mais la loi sur la chasse autorise, lorsqu'ils sont qualifiés de « gibier », d'abandonner dans la nature des dizaines de milliers d'animaux d'élevage, bien qu'ils n'aient pas été adaptés à la vie sauvage.



© Conservation Fund / VisualHunt.com

Il est interdit d'entraver la liberté de mouvement d'un animal au point de l'exposer à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables, mais chasseurs et gardes-chasses peuvent user de collets à arrêtoir et autres pièges non sélectifs qui exposent à des blessures.

Il est aussi interdit d'organiser des combats d'animaux et d'utiliser un animal à des fins de dressage lorsqu'il peut en résulter des douleurs, des souffrances ou des lésions prévisibles, mais reste courante l'utilisation de chiens dans les battues de chasse, au cours desquelles ils sont exposés à de graves blessures, voire à des éviscération mortelles, lors des luttes qu'ils sont incités à mener contre sangliers et cervidés.

Quant à l'usage de tirs en battue, qui nécessitent sept à huit balles pour abattre un animal, l'usage de l'arc dont un grand nombre des animaux touchés emportent la flèche et ne sont pas retrouvés, la chasse à vol dont les proies,



saisies par un rapace, ne peuvent être mises à la consommation, l'usage de cartouches aux grains dispersants qui blessent tellement d'animaux, ... toutes ces pratiques d'une cruauté ignoble sont autorisées ou tolérées pour satisfaire ce plaisir morbide de massacrer.

La chasse : en Contradiction de la Démocratie et de l'Humanisme!

Autrefois, la chasse était l'apanage de la noblesse à laquelle était très attaché le clergé. Bien que la révolution française ait veillé à supprimer ce privilège, de nos jours la noblesse compte encore nombre de chasseurs, accompagnés de riches bourgeois. Le clergé d'antan, d'abord mué en P.S.C. (Parti Social Chrétien) et maintenant en C.D.H. (Centre Démocratique et Humaniste), s'attache particulièrement à satisfaire ce monde spécifique en occupant, après chaque élection, la charge de Ministre de la chasse. D'où, en avantage non démocratique, les chasseurs, bien que représentant moins de 0,5% de la population, occupent en majorité le Pôle ruralité lorsqu'il est question de leur hobby. C'est aussi par la présence de ce Ministre C.D.H., en manque de démocratie et d'humanisme, que les chasseurs peuvent continuer à s'adonner à une chasse ersatz, à leurs multiples et malséantes pollutions et qu'ils échappent aux

contraintes que devrait humainement leur imposer le décret sur le bien-être animal.

La chasse : nous sépare de nos « Frères » en la nature

Admirer de près les ébats de lièvres dans un champ de trèfle, une chevrette qui allaite en hâte ses petits ou l'attention minutieuse qu'un ramier apporte à soigner son plumage, nous oblige à nous munir d'une longue vue ou être bien dissimulé. Encore faut-il que notre présence ne soit trahie par cette odeur humaine qui met en fuite la faune sauvage. Pourquoi qualifiée de sauvage? Pourquoi ces êtres, que nous reconnaissons doués de sensation, d'émotion et d'un certain niveau de conscience, nous craignent-ils à ce point? Observez les chasseurs dans leurs œuvres et vous comprendrez pourquoi nous sommes devenus une espèce pestiférée aux yeux de nos « Frères » en la nature.

Le temps est venu de mettre fin à cette guerre à sens unique et inhumaine, livrée à une faune bien plus ancienne que notre espèce. Il est temps surtout d'établir une PAIX durable avec nos « Frères sauvages » et, en équité, de leur rendre une part suffisante de leurs territoires vitaux. ●

Des étudiants en agronomie dans la réserve des Prés Rosières

Super collaboration avec les étudiants bacheliers en agronomie orientation Forêt-Nature de Ath et le Contrat de rivière Dendre pour la gestion de notre plus grande réserve naturelle des Prés Rosières à Deux-Acren. Un contrat de rivière regroupe tous les acteurs et usagers de l'eau d'un même bassin versant afin de définir et de mettre en œuvre des actions concrètes visant la restauration, la protection et la valorisation des cours d'eau et de leurs abords.

Ludivine Janssens

Située à l'ouest de la Wallonie, sur la commune de Lessines, la réserve naturelle de Prés Rosières fait partie d'un ensemble de sites protégés couvrant au total plus de 80 ha. Elle s'inscrit dans le paysage vallonné de la vallée de la Marcq, un affluent de la Dendre qui est caractérisé par de vieux méandres. On y observe une étonnante mosaïque d'habitats : prés humides, marais, fossés, mares, roselières, bosquets humides, bois feuillus à jacinthes, ... La flore et la faune locale sont également d'une remarquable diversité.

Ce 3 décembre, sous la pluie, ce ne sont pas moins de 20 étudiants qui sont venus pour leur cursus, nous aider à gérer la réserve naturelle de Prés Rosières par l'élagage de haies et le fauchage de la roselière.

En effet, la roselière doit être fauchée en partie afin d'éviter l'accumulation de litière qui ferait remonter progressivement le niveau du sol, et mettrait la roselière hors eau. En outre, la végétation évoluerait naturellement d'un ensemble de roseaux et carex typiques vers une aulnaie.



Une petite partie de la roselière est maintenue en l'état pour fournir, sur le site, un abri aux oiseaux qui s'y réfugient habituellement.

Nous remercions chaleureusement tous les étudiants et Monsieur Bauffe, professeur, d'avoir retroussé leurs manches pour nous aider dans cette tâche. ●



Les hirondelles à Verviers

Au mois de juillet 2018, la destruction de nids d'hirondelles fut constatée place du marché à Verviers. La presse en a fait largement l'écho, alertée par les associations de protection de la nature. Suite à cela, la ville a décidé de réagir. Le mercredi 31 octobre, elle a installé une quinzaine de nids sur deux bâtiments de la ville avec la collaboration de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO). Elle espère ainsi faciliter le retour de ces oiseaux au printemps prochain.

Ludivine Janssens

Les hirondelles ne sont plus que 20 000 à voler en Wallonie, soit moitié moins qu'il y a vingt ans. Elles sont touchées par l'agriculture, l'utilisation intensive de pesticides qui réduit leurs proies, les insectes ou les nids tout simplement détruits, ce qui est punissable par la loi, à cause des déjections qu'ils engendrent. De manière générale, le constat est là : selon la dernière étude de la société ornithologique AVES, nous observons -60% d'oiseaux dans les milieux agricoles en 28 ans. Il faut réagir, d'une manière ou d'une autre, à petite ou à plus grande échelle, participer au maintien et même au développement de ces oiseaux. La ville de Verviers, suite à la destruction naturelle d'une vingtaine de nids d'hirondelles de fenêtre, a décidé de réagir et de placer des nichoirs artificiels sur la façade de l'annexe de l'hôtel de ville. Le mercredi 31 octobre, une quin-

zaine de nids doubles artificiels ont été installés Place du Marché, sur la façade arrière du même bâtiment cette fois, ainsi qu'à l'arrière de la bibliothèque communale.

Nous nous sommes donc rendus sur place afin de conseiller la ville pour une installation adéquate. Les lieux ont été choisis pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce qu'il existe des nids d'hirondelles à moins de 300 mètres, ce qui peut inciter les couples à venir s'installer. Ensuite, autour du bâtiment, il n'y a pas d'obstacle à leur envol et la présence de la Vesdre leur apportera de quoi créer un futur nid. De plus, la façade n'est pas verdurée, contrairement à celle où les nids avaient été détruits naturellement et tout conduit à affirmer que les hirondelles n'aiment pas nicher là où c'est trop vert. Les nids seront

entretenus tous les deux ans par les services de la Ville. Quant au ballet aérien des hirondelles, la durée avant occupation des nids est variable, de quelques semaines à trois ans. Enfin, nous avons conseillé la diffusion d'un enregistrement audio des chants d'hirondelles de fin avril à mi-juin. Une bande-son qui bercera les archives

de la Ville pendant les mois de reproduction du charmant oiseau.

Reste plus qu'à croiser les doigts pour que ces nichoirs soient utilisés même si nous savons que la durée avant occupation des nids est variable. ●

Des nichoirs dans toute l'entité de Gembloux

Au printemps 2018, nous avons déjà installé 16 nichoirs à mésanges, sitelles et troglodytes dans les espaces verts du centre de la ville de Gembloux. Projet qui s'est terminé avec succès. C'est pour cette raison que la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a proposé au PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de Gembloux de l'étendre à toute l'entité.

Ludivine Janssens

En effet, les sites de nidifications se raréfient non seulement en ville mais aussi en campagne. Ainsi, les villages de Beuzet, Bossière, Corroy-le-château, Grand-leez, Grand-Manil, Les Isnes, Loncée, Mazy et Sauvenière ont accueilli une trentaine de nichoirs pour les mésanges, rouges-queues, troglodytes, rouges-gorges, moineaux ou encore hirondelles. Ces nichoirs ont été installés autour des écoles, dans les espaces verts ou encore dans les cimetières des différents villages de la commune, grâce à une équipe de trois personnes, 2 ouvriers communaux et la responsable de la Ligue. Nous remercions Luc et Denis pour leur investissement et leur coup de main dans ce travail un peu particulier.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux est heureuse de pouvoir aider les administrations communales dans ce genre de projet où la protection de l'environnement est mise à l'honneur. ●





Manifestation contre la chasse à Paris

Le 13 octobre 2018, une délégation de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) s'est rendue à Paris pour participer à la marche unitaire contre la chasse organisée sous l'impulsion de l'association One Voice France. Le but était non seulement de soutenir mais aussi de créer ou de souder des liens avec les associations françaises dans leur combat contre la chasse et ses dérives.

Celine Quairiaux

Pas moins de 44 associations dont la LRBPO étaient présentes. Le nombre d'associations représentées démontre l'importance du problème dans ce pays.

Au nom d'une « *tradition* », presque de l'ordre d'un « *culte* » pour certains, ce « *loisir* » tout relatif qu'est la « *chasse* » présente un ancrage puissant en France.

Toutefois, à contre-courant de ceux qui maintiennent cet enracinement, on voit émerger de plus en plus de résistances citoyennes contre la chasse et ses dérives. Les réseaux sociaux et les associations y jouent un rôle important. De nombreuses vidéos circulent et présentent les coulisses de la chasse : accidents de chasse, élevage d'animaux destinés à la chasse, chasse témoignant de souffrances animales (pièges, chasses à court, etc), surchasse (pêche en mer notamment) notamment. L'espoir d'un changement est porteur et encourageant pour poursuivre ce combat.

L'éthologie (science de l'étude des mœurs et du comportement des animaux) démontre jour après jour la capacité des animaux à être doués de sensibilité et les articles scientifiques apportent la preuve que l'espèce animale est en train de vivre

un grand déclin il est temps de préserver et de respecter la faune sauvage avant qu'il ne soit trop tard.

Pour une réforme de la chasse, les propositions de One Voice soutenues par les associations sont les suivantes :

1. L'indépendance de la police de la chasse
2. L'interdiction de chasser les espèces en mauvais état de conservation
3. L'interdiction de chasser en périodes de reproduction
4. L'interdiction des pièges tuants
5. La fin des chasses dites « *traditionnelles* » (glu, lègues, lacs, pentes, tendelles...)
6. L'abolition de la vénèrie sous terre pour toutes les espèces
7. L'abolition de la chasse à courre pour toutes les espèces
8. L'abolition de la chasse dans les espaces protégés (parcs nationaux, réserves naturelles, réserves biologiques)
9. Deux jours par semaine sans chasse ni piégeage (dont le dimanche) et l'intégralité des vacances scolaires
10. La visite médicale annuelle obligatoire pour le permis de chasse avec contrôle de la vue

Comme vous avez pu le constater à la lecture de la revue « *L'Homme & l'Oiseau* », le dossier « *chasse* » est un thème récurrent pour la LRBPO. En effet, c'est un combat de longue date qui se poursuivra tant que la chasse n'aura pas atteint une éthique à l'égard de la protection de la Faune sauvage et de son environnement.

La Ligue vous invite à soutenir la pétition en ligne de One Voice qui a déjà dépassé les 162 000 signatures :

<https://www.mesopinions.com/petition/animaux/reforme-radical-chasse/47588>

Pour plus d'informations concernant la manifestation contre la chasse qui a eu lieu à Paris : <https://www.stop-chasse.fr/>

Marche pour le climat

Le dimanche 2 novembre, une « *marche pour le climat* » était organisée à Bruxelles. Cette date n'était pas choisie au hasard mais bien par concordance avec le premier jour de la COP 24 (24ème « *Conférence Of the Parties* » des Nations Unies sur les changements climatiques) qui s'est tenu en Pologne.

Jean-Claude Beaumont

Inutile de réexpliquer les enjeux néfastes du réchauffement climatique sur la biodiversité, sur les paysages, sur l'agriculture et finalement sur l'espèce humaine.

La marche pour le climat a été initiée et gérée par

« *Climate Express* ». La Coalition Climat représente les organisations environnementales dont la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, le Nord-Sud, les Conseils de la jeunesse, Syndicats soit environ nonante fédérations, associations, et institutions diverses.





Jean-François Buslain, Directeur de la Ligue.

Au-delà de toute espérance et grâce à un climat très doux pour la saison (réchauffement climatique oblige), entre 60 000 à 75 000 personnes ont défilé dans le calme et la bonne humeur, c'est important à préciser par les temps qui courent.

La Ligue était évidemment présente en nombre. Merci aux sympathisants et bénévoles de notre association qui ont défilé avec drapeaux, banderoles, calicots et même un globe terrestre handicapé sur une chaise roulante. Merci surtout à Céline qui a organisé cette action.

Cerise sur le gâteau, nous avons eu l'honneur d'apparaître deux fois dans le JT de la RTBF à 13h. Une fois en début de journal, drapeaux et banderoles déployés derrière le journaliste, et en fin de journal : une interview de notre directeur. Merci à lui aussi.

Malheureusement, dès le lendemain, la Belgique a confirmé ses divisions internes et s'est tenue à l'écart des pays les plus ambitieux en terme de politique climatique. ●

Nous y étions et nous y serons en 2019

Ludivine Janssens

Salon Valériane (Namur)

Comme chaque année, la Ligue était présente au salon bio Valériane, organisé pour la 34^{ème} fois début septembre, à Namur-Expo, sur le thème du jardinage bio. Cette année, le salon a pu accueillir plus de 22000 personnes. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine du vendredi 6 au dimanche 8 septembre 2019.



pas moins de 2500 enfants de tout âge. Une très belle organisation. Rendez-vous en 2019 du 11 au 20 octobre.



Fête de la Nature d'Enghien

Afin de marquer le coup pour ses 10 ans, le PCDN d'Enghien a organisé une « Fête de la Nature » le 28 octobre. La Ligue a donc été invitée pour tenir un stand sensibilisation et boutique mais aussi proposer une conférence « Comment aider un animal sauvage en détresse ».

Festival International Nature de Namur

Devenu aujourd'hui le rendez-vous incontournable des passionnés de nature et des belles images, le Festival International Nature Namur (FINN) rassemble chaque année plusieurs milliers de personnes de tous horizons. Nous y étions présents avec deux stands : sensibilisation et boutique nature d'un côté, stand d'animation de l'autre, où nous avons pu accueillir

Journée de l'arbre à Wavre

A l'invitation de la ville de Wavre, nous avons accepté de participer, au côté de plusieurs autres organismes d'éveil et de sensibilisation à la nature et l'environnement, pour donner des conseils sur la protection de la biodiversité mais aussi pour construire 54 nichoirs à mésanges. Grand intérêt du public présent et... À l'année prochaine ! ●



Dans le cadre des portes ouvertes du Centre de Soins, la LRBPO organise son 9^{ème} concours photos.

CONCOURS PHOTOS 2019

« LA DANSE DES OISEAUX »

Le règlement du concours est disponible sur notre site : www.protectiondesoiseaux.be



La Ligue en action(s)

L'ADN de la Ligue est la militance : dénoncer, conseiller, communiquer, tenter de modifier les lois et règlements et, au besoin, aller en justice.

L'année 2018 a été particulièrement riche à cet égard :

- 14 communiqués de presse (CP), seuls ou en association avec d'autres
- 2 participations à des manifestations
- 5 actions en justice, en cours ou clôturées

Si vous fréquentez le site de la Ligue www.protectiondesoiseaux.be ou sa page Facebook www.facebook.com/protectiondesoiseaux, vous êtes probablement déjà bien au courant.

Voici une petite sélection d'actions marquantes entreprises ces derniers mois.

Roland Rosseel



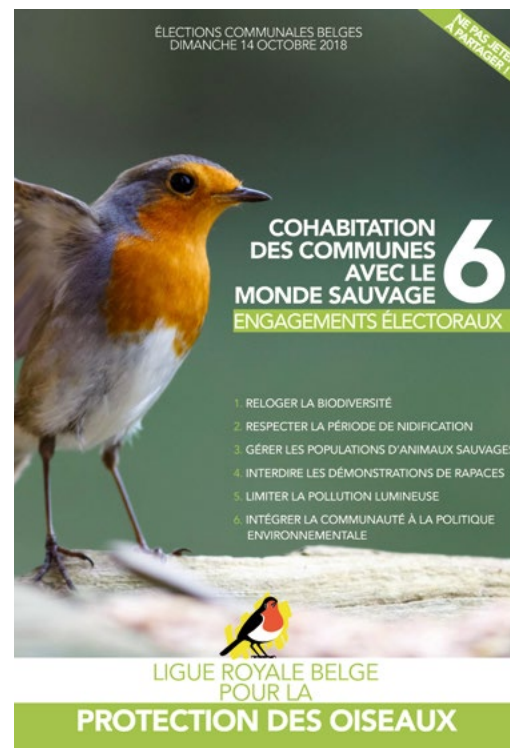
16 avril 2018 : une lettre est envoyée aux 262 communes de Wallonie demandant qu'elles interdisent sur leur territoire « les spectacles itinérants mettant en scène des oiseaux de proie et, a fortiori, lorsqu'il s'agit de l'exhibition d'espèces nocturnes ! » Cette lettre fait l'objet d'un CP. Par ailleurs, la Ligue appuie des démarches de citoyens dénonçant des détentions de rapaces dans de mauvaises conditions par des particuliers.



8 juin 2018 : la Ligue émet un CP (signé également par Bruxelles Nature et par Natagora), rappelant que « la démolition des nids d'hirondelles, a fortiori en période de nidification, est interdite et passible de poursuites judiciaires. » En parallèle, la Ligue prodigue des conseils aux collectivités et aux particuliers sur les méthodes disponibles pour conserver les nids en se protégeant des fientes, ou en les remplaçant par des nids artificiels, notamment après des travaux de rénovation.

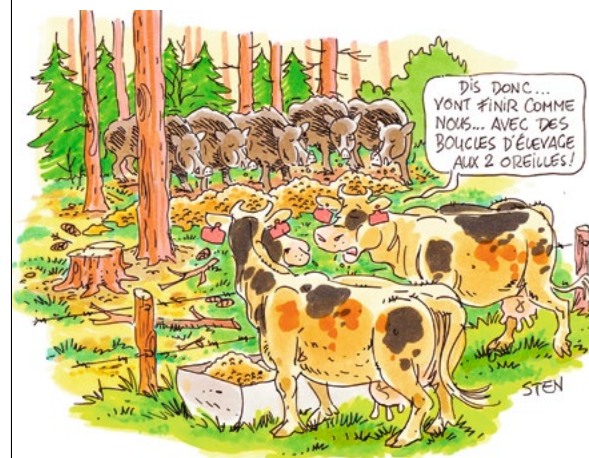
Dans ce cadre, la Ligue a porté plainte en 2017 contre les gestionnaires du Château de Harzée, coupables de la destruction de plusieurs dizaines de nids d'hirondelles. En juin 2018, le Tribunal correctionnel de Huy condamne le gestionnaire à 2.400 euros d'amende (plus 9.600 euros avec sursis de 3 ans) et à verser 500 euros de dommage moral à la Ligue.

Juin 2018 : en vue des élections communales, la Ligue adresse des lettres à toutes les communes de Bruxelles et de Wallonie, afin qu'elles souscrivent à 6 engagements électoraux, en vue « d'améliorer la cohabitation des communes avec le monde sauvage ». Un dépliant illustre cette proposition.



19 septembre : en association avec Inter-Environnement Wallonie, la Ligue émet un CP dénonçant la responsabilité des chasseurs (no-

tamment par le nourrissage des sangliers pour obtenir de beaux tableaux de chasse) dans l'explosion de la peste porcine africaine en Ardennes. Nous appelons le Ministre à « responsabiliser sans faillir le monde de la chasse ».



3 décembre : la Ligue participe à la marche pour le climat « Claim the Climate » rassemblant 75.000 personnes à Bruxelles. Drapeaux, globe terrestre, hommes-arbres : notre petite troupe était bien visible et est passée en direct à la télé.



Au jardin sauvage: L'importance des arbres fruitiers (11)

Le vieux pommier crevassé par les ans, le prunier croulant sous les fruits veloutés, le cerisier blanc et rose de fleurs... Des images qui frappent l'imagination, parfois elles ne sont plus que souvenirs lointains...

Jean-Claude Beaumont

Au départ, nos arbres fruitiers sont des espèces exotiques importées d'Asie centrale (le pommier est originaire du Kazakhstan), d'Europe orientale ou du Moyen-Orient. Elles se sont tellement bien adaptées à nos climats, qu'on peut les considérer comme des espèces naturalisées en ce qui concerne les variétés redevenues sauvages.

Plantés, à l'origine, pour servir d'appoint alimentaire, plantés en verger, ils sont devenus des éléments essentiels de nos paysages campagnards, et des zones appréciées par notre faune sauvage. C'est pourquoi, les arbres fruitiers seront accueillis au jardin naturel.



Fleur de Pommier

Milvorton 18



La Grive litorne va adorer votre pommier.

Un habitat privilégié

De par la forme de leurs branches et la texture de leurs troncs, les arbres fruitiers âgés offrent une foule de possibilités de nidification pour l'avifaune, que ce soit sur les branches pour le Pinson, le Merle, le Serin cini ou le Chardonnet... (densité de 6 couples à l'hectare dans les zones de vergers) ou dans les cavités du tronc pour les Gobemouches, les Grimpereaux, la Chouette chevêche...

De par leur floraison, qui attire beaucoup d'insectes (dans la couronne d'un pommier on peut trouver plus de 1000 espèces) et leur fructification, les arbres fruitiers accueillent les Mésanges, les Grives, les Etourneaux...

Aux Pays-Bas, 38 espèces d'oiseaux nicheurs ont été répertoriés dans les vergers, 35 pour la Suisse. En moyenne, 10 à 20 espèces d'oiseaux fréquentent régulièrement nos arbres fruitiers.

Les mammifères ne sont pas oubliés. Les vergers servent souvent de quartier d'été pour les Chauves-souris (Noctules – Oreillards) qui se

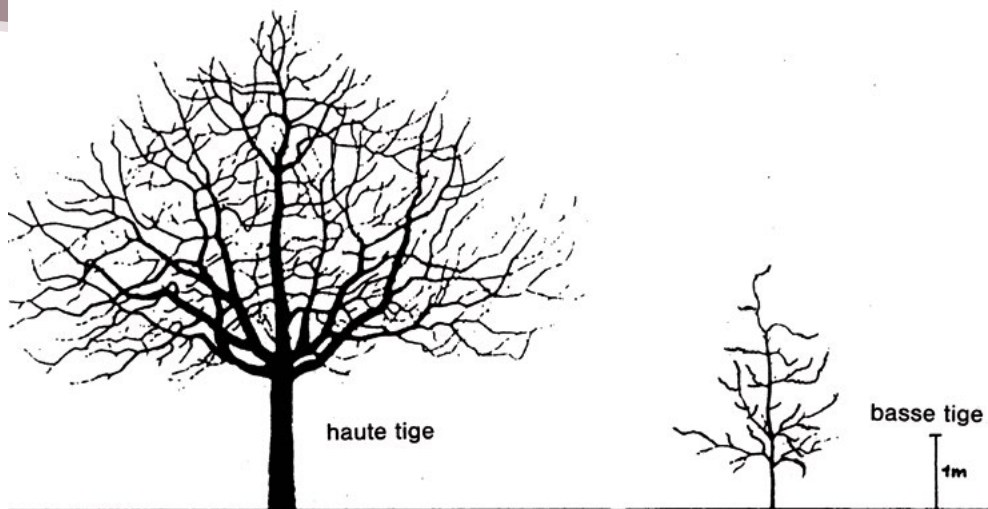
réfugient le jour dans les crevasses des troncs, ou d'asile et de garde-manger pour le Lérot.

Les espèces

Quatre essences principales composent nos vergers. Ce sont le Pommier, le Poirier, le Prunier et le Cerisier.

Ces espèces ont été introduites en Europe occidentale à une période préhistorique. Au fil du temps et au départ de ces espèces, s'est créée, avec la complicité de l'homme, une multitude de variétés cultivées par greffage et sélection. L'abbé Nicolas Hardenpont (XVIII^{ème} siècle) et Jean-Baptiste Van Mons (XIX^{ème} siècle) sont des initiateurs célèbres de l'amélioration de nos variétés fruitières. Actuellement, on a recensé en Belgique 790 variétés de Pommiers, 760 de Poiriers et 170 de Pruniers.

Ces variétés qui ont des noms très jolis et pittoresques (Reinette de Chénée, Transparente de Croncels, Cwastresse du Namurois, Doyenné, Bergamote, Altesse simple, Orpheline d'Enghien, Beau présent, Bon Chrétien, Belle-fleur, Jefke, Légipont, Fondante de Panisel, Sols-ticiale...) sont implantées depuis longtemps



Haute tige Basse tige.

chez nous. Elles se sont parfaitement adaptées à chacune de nos régions. Elles sont plus résistantes aux gelées printanières, aux maladies et aux parasites (feu bactérien, tavelure, chancre) que les espèces récentes produisant certes de beaux fruits bien calibrés mais trop fragiles.

De plus, les espèces traditionnelles ont certaines qualités que nous ne retrouvons plus dans nos variétés commerciales. Par exemple : - étalement de la production et de la maturation des fruits, - ceux-ci se conservent mieux et sans réfrigération, - diversité de forme, de couleur, de texture, de chair et surtout d'arôme.

Il faut conserver, et sauver de l'outil, ce capital génétique que sont ces anciennes variétés qui firent parfois la renommée de certaines régions.

Basse et haute tige

Le grand mouvement de standardisation, qui prévaut dans l'agriculture depuis cinq ou six décennies, n'a pas épargné les arbres fruitiers. Les centaines de variétés existantes ont été

délaissées pour deux ou trois espèces nouvelles. Ces anciennes variétés sont des espèces à hautes tiges. Le « *haute-tige* » est un arbre vigoureux, issu de semis et greffé, dont le tronc atteint environ 1m80 de haut. Par contre, dans un but de rentabilité et de facilité de récolte et de traitement, nos fruiticulteurs ont préféré le « *basse-tige* ». Celui-ci est obtenu au départ d'arbres à croissance faible, multipliés par voie végétative et greffés. Le tronc a de 60 à 80 cm de hauteur. Ils sont moins esthétiques et attirent peu la faune sauvage ; aucun oiseau n'y niche. Ils ne permettent pas une double utilisation du sol, contrairement aux hautes-tiges (sol cultivable sous les arbres : prairies, jardin-potager).

Les basses-tiges sont souvent d'origine américaine ou japonaise qui proviennent d'autres espèces que les nôtres et sont inadaptées chez nous. Ces espèces fragiles demandent des soins méticuleux et de très nombreux traitements phytosanitaires (jusqu'à 40 fois par an). ●

URGENCE

-60% d'oiseaux

dans les milieux agricoles en 28 ans *

Aidez-nous dans notre combat

DEVENEZ MEMBRE FAITES UN DON ET POUR NE RIEN RATER :

- Devenez Fan Facebook 
- Inscrivez-vous à notre newsletter sur :

www.protectiondesoiseaux.be



LIGUE ROYALE BELGE
POUR LA
PROTECTION DES OISEAUX

Au jardin sauvage: A chaque jardin son arbre fruitier (12)

Nous accueillerons au moins un arbre fruitier au jardin naturel et dans la mesure du possible un arbre haute-tige.

Jean-Claude Beaumont

Un arbre fruitier est particulièrement esthétique de par son port, sa floraison, sa fructification. Il donnera un maximum d'effets en isolé au milieu de la pelouse, l'entretien et la récolte étant de ce fait plus facile, et par son isolement ; il

produira plus n'ayant pas d'arbre concurrent à proximité immédiate.

Le pommier craint les fonds humides et l'eau stagnante ; il préfère de loin les sols calcaires



Fleurs de Cerisier

Soleil Levant, Angers.



Le Merle noir aimera votre cerisier.

ou schisteux, secs, les flancs de colline orientés au sud-est (Pays de Herve, vallée de la Meuse, Gaume, Tournaisis, Famenne)

Le poirier préfère les sols plus lourds et l'exposition nord-ouest.

Le cerisier aime les lieux humides et les sols acides.

Le prunier est beaucoup moins exigeant et s'accommode d'une bonne terre de jardin et d'une bonne exposition.

Un certain nombre d'espèces fruitières sont incapables d'être fécondées par leur propre pollen, soit par autostérilité, soit par décalage des floraisons mâles et femelles. C'est le cas du pommier, du poirier du cerisier et de certaines variétés de prunier. Cependant, même

si nous plantons un arbre isolé, il s'en trouvera bien dans les parages un ou plusieurs autres qui assureront par l'intermédiaire des insectes, la fécondation souhaitée.

Avec le pommier, l'arbre de la connaissance du bien et du mal, notre terrain ressemblera plus que jamais au jardin d'Eden.

Le verger

Il reste un peu partout dans le pays, des vergers ou vestiges de vergers. Souvent à l'abandon, ils sont devenus de réelles réserves naturelles. Malheureusement, un terrain à l'abandon devient souvent prétexte à l'arrachage et au « nettoyage ». De grâce, conservons ces témoins ne fut-ce qu'en souvenir de nos ancêtres qui les ont plantés.

Grouper les arbres fruitiers pour former un verger, répond aux buts suivants : une double uti-

lisation du sol ; une meilleure pollinisation ; un entretien, une récolte plus facile et une protection accrue contre vents, pluie, gel et soleil.

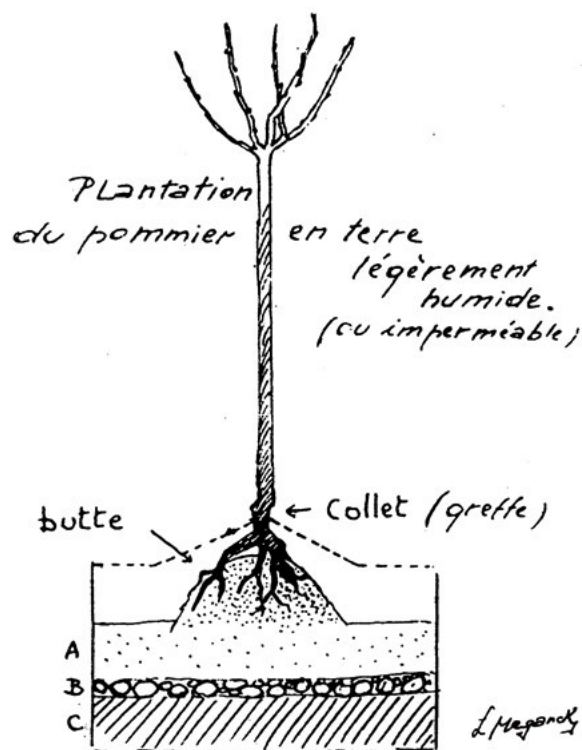
S'il est utile de maintenir les vieux vergers et leurs variétés rustiques, il est aussi nécessaire de les régénérer par de nouvelles plantations. Le verger sera établi de préférence dans un endroit où il peut bénéficier d'une exposition sud. D'une manière générale, tous les sols profonds, frais et bien drainés, conviennent parfaitement. Les arbres hautes-tiges seront plantés à minimum 2 m. de la limite de la propriété et tous les 10 m.

Plantation

Vous êtes patients, vous saurez attendre la fructification un an ou deux. Vous disposez d'assez bien d'espaces : vous pouvez planter des arbres fruitiers comme autrefois, variétés campagnardes, plein vent, hautes-tiges.

La plantation est semblable à celle décrite dans le chapitre 3 dans l'Homme & l'Oiseau n° IV – 2017.

Une exception : pour la plantation du pommier en terre légèrement humide ou imperméable, il faudra le planter sur butte. Elle consistera à creuser une fosse de 50 cm de profondeur, de bêcher le sous-sol (C) d'y placer un lit de cailloux de 10cm à 15 cm d'épaisseur (B), de replacer la terre arable enlevée (A) et former une petite butte sur laquelle viendra l'arbre. Ensuite, avec de la bonne terre de jardin, sans chaux ni engrais qui brûleraient les racines, on recouvre les racines. Le collet se situera juste au-dessus de la butte. (voir dessin ci-dessous). N'ou-



blions pas de placer un tuteur, car ce genre de plantation ne permet pas une bonne stabilité de l'arbre surtout pendant les premières années de mise en place. N'oublions pas non plus un bon paillis ou feuille de plastique noire pour protéger les racines qui sont, par cette méthode de plantation, plus facilement exposées aux gelées. ●



Vos dons font la Différence !

damien hubaut

AIDEZ-NOUS À LES AIDER ! LES ACCUEILLIR DANS NOS RÉSERVES NATURELLES

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés, où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles ; ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

La LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP BE43 0000 2965 3001 de la LRBO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant : « Don réserves naturelles. » ou via notre site www.protectiondesoiseaux (cartes de débit, crédit, bancontact, paypal)

Il était... quatre jeunes Dames blanches!

Dans sa Chronique de l'environnement, l'association Les Naturalistes de la Haute-Lesse nous apprend le triste sort advenu à quatre Effraies des clochers (*Tyto alba*), enfermées dans leur nichoir.

Michel David

Lors de son retour de vacances, monsieur le curé de Sohier a constaté le misérable spectacle des quatre jeunes chouettes mortes de faim parce que, en son absence, l'Administra-

tion communale de Wellin avait fait procéder à la pose de filets autour du clocher de l'église.

Engrillager les abat-sons et autres accès dans



Chouette effraie des clocher.

les clochers est une mesure de plus en plus répandue. Elle est principalement destinée à empêcher leur intrusion par des pigeons domestiques. Chaque année, lors des lâchers de pigeons voyageurs sur de longues distances, jusque Barcelone, nombre de ces pigeons, principalement des jeunes de l'année, se désorientent pendant le retour. Descendant du Pigeon biset, appelé aussi Pigeon de roche, dont l'habitat est constitué de falaises, ces pigeons perdus adoptent, en guise de falaises, les hauts clochers où ils se sentent le plus en sécurité. Espèce très grégaire, un pigeon seul cherche à attirer un condisciple dès que possible, surtout s'il est de sexe différent. Et le clocher devient rapidement un pigeonnier, avec tous les inconvénients qui résultent d'une abondance de fientes. D'où ces mesures radicales, par les responsables communaux, pour mettre fin à cet envahissement.

Mais les clochers sont aussi propices à une faune naturelle, notamment diverses espèces de Chauves-souris. Le guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments, de E. Busch, T. Petit, J. Fairon et M. Schuiten, en dénombre 21 espèces. Et il y a surtout aussi à préserver cette splendide chouette, l'Effraie des clochers surnommée la Dame blanche. Selon le guide, nos chauves-souris sont des mammifères très fragiles, presque tous en danger. En principe, les combles et les clochers des églises ne sont revendiqués par personne, car non habitables. Ces sites offrent un microclimat idéal pour les chauves-souris. Ils sont aussi habités par les chouettes effraies, les choucas, les martinets et d'autres espèces encore. Ces gîtes idéaux devraient être érigés en réserves naturelles, pour leur assurer ainsi une grande pérennité, insiste le guide. Il faut rouvrir les clochers et combles des églises à la faune naturelle en danger. Cela ne demande pas tellement d'aménagements, pour tenir les pigeons à l'écart, sans nuire aux autres espèces.



Yve Adams

Cette désolante histoire à Sohier illustre, malheureusement une fois encore, le peu d'attention et de respect trop souvent accordés à la vie sauvage. Quelles souffrances ont subies ces jeunes « Dames blanches » sans nourriture et quelles souffrances ont enduré leurs parents de les entendre appeler et ne pouvoir les nourrir ?

N'est-ce pas là un bel exemple démontrant que la faune sauvage doit aussi être admise dans le décret sur le Bien-Etre Animal ? ●

Macabre découverte

Le 25 octobre dernier, une baleine s'échouait à De Haan en Belgique. Surprenant! Vous dira-t-on... En effet, même si la Mer du Nord n'est pas exempte de mammifères marins, il s'agit tout de même d'un Rorqual commun, deuxième plus grand mammifère marin après la baleine bleue !

Nadège Pineau

Grand migrateur pouvant atteindre 20 mètres de long et 50 tonnes en moyenne, le Rorqual commun se nourrit de zooplancton et de petits poissons pélagiques. Comme la plupart des grands mammifères marins, il s'agit malheureusement d'une espèce en voie de disparition. Différentes raisons sont en cause :

- Encore chassée au 19^{ème} et aussi le 20^{ème} siècle, le Rorqual commun est aujourd'hui protégé. Hélas, des pays comme l'Islande, la Norvège ou le Japon continuent ces chasses sous couvert d'études scientifiques.

- L'augmentation de la fréquentation des eaux par les grands navires et porte-containers a plusieurs impacts : La pollution sonore perturbe les cétacés et les risques de collisions s'accroissent.

- La pollution plastique et chimique est un réel problème pour toute la faune marine. Les micro-plastiques se retrouvent dans les estomacs par ingestion accidentelle, et les polluants accumulés dans les organismes de leurs proies finissent par avoir de graves impacts sur leur santé.

D'après la WWF, la population actuelle de Rorquals communs est estimée aux alentours de 40 000 individus dans l'hémisphère Nord.

Mais que s'est-il passé avec notre individu belge ? Son cadavre flottant avait déjà été observé à hauteur de Blankenberge la veille et était suivi par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB). C'est donc aux alentours de 02h30



Mark Jacobs

du matin que l'animal est venu s'échouer. Un périmètre de sécurité à été mis en place par la police.

L'animal, un grand mâle de 18 mètres et de 35 tonnes, a été découpé sur place pour analyse par des vétérinaires et assistants. D'après le professeur Thierry Jauniaux de l'université de Liège, la baleine était maigre et souffrait d'émaciation. Il semblerait également que le cadavre présentait des preuves de traumatisme.

Alors, encore une victime de collision ? Seules les analyses peuvent le dire.

Quelques jours après, la sentence tombe : Ce

n'est pas le cas de notre géant des mers ! Selon les résultats, la bête est morte de causes naturelles. L'animal était effectivement très maigre et avait l'estomac presque vide. «Des analyses complémentaires portant sur la présence de certains virus connus ont donné un résultat négatif» d'après le communiqué de l'IRSNB (Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique).

La mâchoire inférieure de notre spécimen sera exposée au public à la demande de la municipalité de De Haan, et l'une des nageoires pectorales restera à l'université de Gand. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut voir ça ! ●



Vue d'ensemble du marais de Papignies.

Le marais de Papignies, zone classée Natura 2000, abrite un vaste étang issu d'une ancienne tourbière. Après une saison particulièrement aride, cette vaste pièce d'eau s'est retrouvée complètement à sec et envahie de jeunes saules. Alertés par un de nos membres, et avec l'accord de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, propriétaire, une équipe locale de bénévoles a bataillé pendant des heures, en novembre, pour éliminer les bois morts tombés dans l'étang et arracher une grande quantité de saules. Une occasion rare de rajeunir un site isolé, et qui sait de relancer des gestions futures avec une équipe de locaux motivés...

Gérard Thèves, Action Nature



Un bénévole en pleine action.

Découverte d'un endroit méconnu, proche de chez nous, pour observer les oiseaux

Bien entendu, nous connaissons tous le Zwin, ou encore les Fagnes. Sans doute beaucoup d'entre nous connaissent aussi les marais de Harchies ou encore la vallée de la Dyle, hauts lieux d'observation des oiseaux.

Texte et photos : Jean-François Buslain

Mais il y a beaucoup d'autres endroits secrets, cachés, moins connus, discrets mais néanmoins exceptionnels. Régulièrement, nous allons partager ces endroits avec vous. Et si vous aussi, vous en connaissez, n'hésitez pas, envoyez-nous un message à Protection.oiseaux@birdprotection.be

Découvrons, ci-après, un premier endroit que nous vous conseillons. Une balade d'un jour le long d'une partie de l'Escaut, à son embouchure. A la côte, pas loin de Knokke, de Cadzand, de Sluis, juste à côté de Breskens, en Hollande, dans un endroit qui ne s'in-




vente pas : Number Een, tout petit village juste après Breskens. Vous quittez cette petite ville par l'est en longeant l'Escaut, et au premier rond-point, direction Number Een que vous atteindrez 2 minutes plus tard ! Continuez tout droit, en regardant dans les prairies sur votre gauche. En période de migration, ce sont déjà bernaches nonnettes, cravants, oies rieuses et cendrées, canards siffleurs, courlis, ... qui vous saluent ! 500 mètres plus loin, sur votre gauche, vous verrez un petit observatoire sur la digue et, juste après, prenez à gauche et longez cette digue jusqu'à l'observatoire. Petit, il vous permettra de découvrir devant vous l'Escaut et... des milliers d'oiseaux si vous y allez en périodes de migrations. Quel spectacle ! Reprenez votre voiture et continuez à longer la digue jusqu'au parking suivant. Là, vous aurez la possibilité de passer à pied la digue et de vous élancer dans une très agréable promenade sur un petit chemin macadamisé le long de l'Escaut : fleuve à gauche, prairies humides sur votre droite, entre la digue et votre chemin. Des oiseaux partout et au loin, sur un banc de sable, des phoques. Derrière eux, à quelques mètres, de gigantesques porte-conteneurs passent, sans les déranger le moins du monde. Nous avons compté un






peu plus de 40 phoques, jouant, se reposant, nageant. Quant aux oiseaux, vous pourrez y voir des courlis, chevaliers, bécasseaux, bernaches, oies, faucons, buses, avocettes, canards siffleurs, harles, barges, cormorans, tadornes, ... parfois par milliers. Magique ! Vous ne saurez plus où regarder. Ciel bleu, nuages blancs, soleil, un peu de vent, juste ce qu'il faut pour une chouette promenade.


Avant de revenir vers Breskens et de s'arrêter dans un des restaurants du port. Vous en trouverez l'un ou l'autre excellent, poissons frais garantis. Pour une journée réussie ... ●





Vivez des voyages nature **inoubliables**

- 
- 
- 
- 
- 

 **STARLING**
- voyages -

www.voyagesstarling.be

Boutique verte



La Ligue vous propose un grand choix de produits rigoureusement sélectionnés qui vous permettront d'agir au quotidien et de consommer de manière responsable et éco-citoyenne : jumelles, nichoirs, mangeoires, livres, objets de décoration, peluches, vêtements, tasses, ... En achetant sur notre site, vous nous aidez à financer nos actions en faveur de la protection des oiseaux et de la faune sauvage.

Découvrez un très large choix sur www.protectiondesoiseaux.be
Paiement facile par Bancontact, carte de crédit, Paypal ou virement bancaire.

Pour les frais de port soit voir notre site, soit nous consulter (protection.oiseaux@birdprotection.be, 02 521 28 50)

L'AGENDA DES OISEAUX 2019

Cet agenda, vous permettra de noter vos rendez-vous tout en découvrant chaque semaine un oiseau de nos contrées !

Format 140 X 140 mm

9,95 € + FRAIS DE PORT



CARTES DE VŒUX 2019

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux est fière de vous présenter la série de cartes de vœux 2019 illustrées par André Buzin.

8 € + FRAIS DE PORT



CALENDRIER 2019 DE LA LRBPO

Photos de Benoît Huc et de Eve Josse. Au fil des mois, la nature défile ...

Format 210 X 297 mm

12 € + FRAIS DE PORT



MANGEOIRE « JUPITER »

◀ Cette mangeoire attirante avec toit amovible convient parfaitement pour des cacahuètes. Les oiseaux peuvent se suspendre au grillage qui se situe en-dessous de la mangeoire.

15 € + FRAIS DE PORT



MANGEOIRE « MISSISSIPPI »

La mangeoire Mississippi pour graines est parfaite pour accrocher au mur.

La mangeoire est facile à remplir en soulevant le toit et facile à nettoyer.

13 € + FRAIS DE PORT



MANGEOIRE EN KIT « JINGO »

Nourrir les oiseaux est une activité pour tous, jeunes et moins jeunes. Le Kit Mangeoire Jingo vous permettra de passer un agréable moment avec vos (petits-)enfants tout en nourrissant les oiseaux.

11 € + FRAIS DE PORT



NICHOIR « ALAMO » 32 MM

Le nichoir Alamo 32 mm, en bois légèrement brûlé et en forme de diamant, a un style unique et remarquable. Convient pour la Mésange charbonnière.

15 € + FRAIS DE PORT

NICHOIR « STAFFORD » SEMI OUVERT

Ce nichoir attirant, en bois légèrement roussi, est à installer dans le coin d'une cabane ouverte ou dans une maison de jardin.

9 € + FRAIS DE PORT

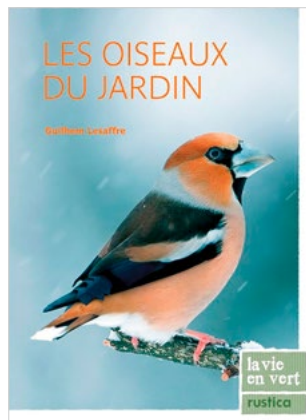


LES OISEAUX DU JARDIN

Des conseils indiquent comment installer une mangeoire ou un nichoir pour inviter les oiseaux dans nos jardins !

Format : 150 x 210 mm

7,95 € + FRAIS DE PORT



ATTIRER ET NOURRIR LES OISEAUX AU JARDIN

Un guide pratique et illustré pour attirer et nourrir les oiseaux au jardin. Observez les oiseaux et réalisez vos mangeoires, baignoires et nichoirs.

Format : 227 X 295 mm

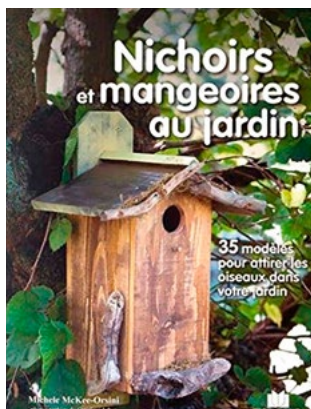
29 € + FRAIS DE PORT

ACCUEILLIR LES OISEAUX AU JARDIN

Tous les conseils pour accueillir et protéger les oiseaux au jardin.

Format : 170 x 220 mm

14,95 € + FRAIS DE PORT



NICHOIRS ET MANGEOIRES AU JARDIN

Ce guide pratique propose, aux amoureux des oiseaux, de construire eux-mêmes plus de 80 modèles de nichoirs.

Format : 225 x 195 mm

18 € + FRAIS DE PORT

NOURRIR LES OISEAUX DU JARDIN

Pourquoi, quand et comment nourrir les oiseaux sauvages ? Les 40 espèces d'oiseaux les plus courantes, que l'on peut attirer facilement dans son jardin.

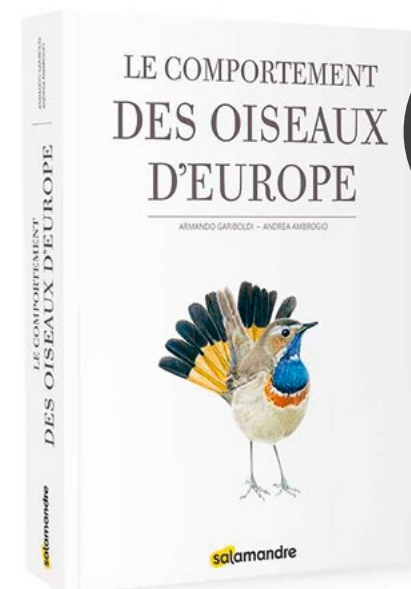
Format : 230 x 170 mm

14 € + FRAIS DE PORT



LIVRE EN VEDETTE

LE COMPORTEMENT DES OISEAUX D'EUROPE



BEST-SELLER
PLUS DE 7000 EXEMPLAIRES VENDUS

576 pages,
plus de 1800 dessins.
Format : 220x280 mm

49 €
+ FRAIS DE PORT

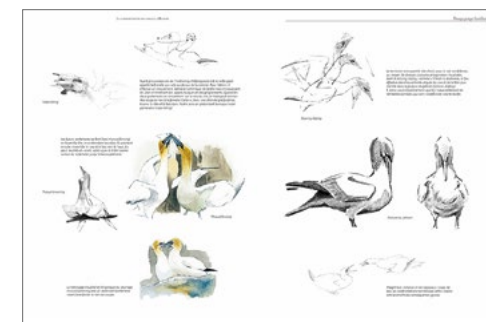
UNE BIBLE POUR ALLER BIEN AU-DELÀ DU NOM DE L'OISEAU

Le comportement des oiseaux d'Europe est le traité illustré d'éthologie des oiseaux le plus complet à ce jour. Somme monumentale, il est le complément indispensable des guides de détermination. Il permet, une fois l'oiseau identifié, de comprendre et de contextualiser son comportement en entrant vraiment dans son intimité.

LES AUTEURS

Armando Gariboldi, est diplômé en Sciences naturelles avec un doctorat en ornithologie. Il effectue depuis plus de 30 ans des inventaires faunistiques.

Andrea Ambrogio est peintre naturaliste de renommée, il collabore avec de nombreuses revues nature d'Europe.



Chroniques ornithologiques de Hesbaye (7) « *Falco tinnunculus* » petite merveille de la Nature

Ce matin, dès les premières lueurs de l'aube, j'ai décidé d'emprunter la drève arborée qui relie la grand-route Huy-Waremme aux campagnes qui sont devenues, depuis un certain temps déjà, mes lieux habituels d'observation de l'avifaune campagnarde.

André Darmont

L'hiver vient de commencer. Les dernières bourrasques de novembre ont fini de mettre à nu les arbres et les arbustes bordant l'allée herbeuse. Quelques cenelles pendouillent encore à la pointe des massifs d'aubépines. J'aperçois quelques grives litornes en train de s'en gaver jusqu'à satiété. Un peu plus loin, des mé-

sanges charbonnières volettent ça et là en poussant leurs petits cris flûtés.

Il commence à neiger. Le sol, légèrement gelé, se nappe de blanc. C'est féérique !

Au détour du chemin, j'aperçois, perché sur un piquet de ma clôture bordant le pré, un splen-



Falcon crécerelle

Agustín Povedano on Foter.com / CC BY-NC-SA

dide Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), qui se lisse le plumage de son bec acéré. La chance est avec moi ! Tout absorbé par son toilettage, il ne m'a pas encore aperçu. C'est le plus joli des rapaces de la plaine hesbignonne. Mis à part la Buse variable, très présente elle aussi durant la mauvaise saison, il est souvent le seul rapace diurne à parcourir les derniers labours presque déserts à cette époque de l'année. Il se hérisse tout à coup et se secoue le plumage. Quel spectacle rare, surtout si proche, et je m'en délecte !

C'est un mâle avec sa tête grise presque bleu-tée, son manteau roussâtre tacheté de noir, ses jolies « moustaches » sous chaque œil, ses rémiges effilées et sa longue queue grise, elle aussi terminée par une barre noire très visible. Quelle belle allure mon joliet ! Ceux qui disent que le Faucon crécerelle peut être confondu, même de loin, avec l'Épervier d'Europe ou le Coucou gris se trompent, mis à part la taille plus ou moins semblable mais quand-même ! La tête de la femelle n'est pas grise mais tire sur le roux et sa longue queue est barrée de bandes brun foncé sauf son extrémité qui, comme le mâle, est noire. Il est à noter que la femelle est un peu plus grande que le mâle, et oui !

Pour davantage de précisions je vous conseille de vous en reporter tout simplement à mes deux dessins et autres clichés photographiques. Ils valent mieux que de longs discours !

Les pattes de notre petit rapace sont terminées pas des ongles recourbés, qui, sans être longs, n'en sont pas moins très acérés. Il s'agit d'armes redoutables qui lui servent à agripper solidement ses proies. Ce sont les serres qui, avec un bec particulièrement crochu aux mandibules très coupantes, constituent les caractéristiques principales des rapaces tant diurnes que nocturnes.



Le temps me semble tourner à l'aigre. Une brise tenace me fustige le visage. Frissonnant, j'écourte mon escapade et décide de rentrer... Les semaines ont passé... L'hiver s'en est allé faisant place à un printemps maussade, dans un premier temps, puis généreusement ensoleillé. Dès lors, je vous propose de repartir à la recherche du couple de Faucons crécerelles déjà observé l'hiver précédent. Serai-ils toujours présents dans le secteur ? Je l'espère vivement !

Guidé par une forme d'instinct, j'emprunte l'un des rares sentiers de terre d'un des coins rarement fréquentés de la campagne, situé entre deux boqueteaux et entouré de prairies. Ça me paraît être l'endroit idéal ! Dissimulé derrière



markkliner on Foter.com / CC BY-NC-SA

et la rétine de chacun d'entre eux l'est tout autant. Par conséquent, les cellules photoréceptrices – les cônes et les bâtonnets – disposent d'une surface plus large, ce qui leur permet d'être beaucoup plus nombreuses, engendrant ainsi un repérage plus précis des proies potentielles parfois très petites ou plus éloignées. De plus, les Oiseaux, en général, sont capables de distinguer les ondes lumineuses sur un spectre nettement plus étendu que le nôtre, les rendant parfaitement sensibles aux rayons ultraviolets. Cette singularité, particulièrement développée chez les rapaces diurnes, dont le Crécerelle, permet à ce dernier de percevoir les traces d'urine laissées au sol par les rongeurs, car celles-ci réfléchissent précisément les rayons ultraviolets. Le petit prédateur ailé n'a plus qu'à attendre que ses proies de prédilection passent de nouveau à sa portée.

Et ce n'est pas tout! Notre petit Faucon malicieux possède aussi une sorte de gyroscope intérieur, situé au niveau des canaux semi-circulaires de l'oreille interne, qui lui permet, lors de son vol sur place et ce, malgré les turbulences dues aux battements des ailes, de garder la tête immobile et le regard bien fixe pour mieux observer le sol. C'est mieux que

la broussaille, je règle mon optique sur cent mètres et commence à ausculter le ciel proche puis plus lointain. Rien!...si ce n'est quelques ramiers en maraude.

Tout à coup, mon regard est attiré par un point noir, minuscule, presque immobile, suspendu dans l'azur, comme par un fil arachnéen. Par souci d'efficacité, j'ai pris la précaution de m'équiper de ma longue-vue que je dirige aussitôt vers l'objet volant non encore identifié... J'affine mes réglages!

C'est bien lui! C'est notre Faucon crécerelle. C'est le mâle et il est en chasse. Quelle veine!

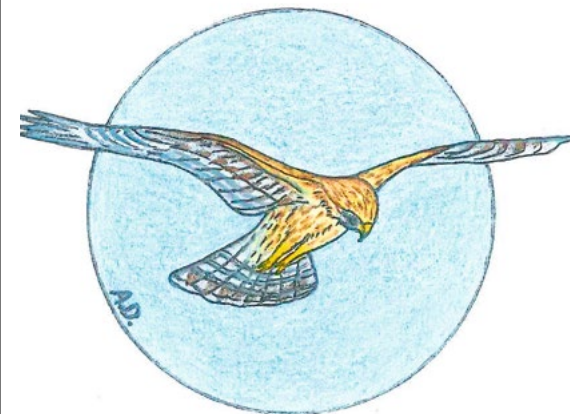
À présent je le distingue parfaitement. Faisant face à une brise légère, il corrige sa portance. Le corps légèrement oblique, la queue largement déployée et les ailes agitées de battements réguliers, il se suspend dans l'air comme un petit acrobate. La tête penchée vers le sol, son regard scanne l'herbe rase de la prairie à la recherche d'une proie, un campagnol ou un mulot. Les ornithologues appellent cette aptitude de le « *Vol de Saint-Esprit* ».

Brusquement, le fil se casse – c'est une image bien sûr- et l'oiseau, ailes à moitié repliées, tombe comme une pierre vers la surface her-

beuse. Il remonte des serres vides... C'est raté pour cette fois!

Dépité, notre petit rapace s'en va se percher sur une branche morte de l'arbre le plus proche d'où il pourra continuer à surveiller son territoire. Essayons à présent d'expliquer de façon plus scientifique comment *Falco tinnunculus* parvient à exécuter son vol magistral.

Dame Nature s'est, une fois de plus, surpassée... Tous les oiseaux de proie sont dotés d'une acuité visuelle hors norme. Proportionnellement à la tête, leurs yeux sont très grands





markkliner on Foter.com / CC BY-NC-SA

l'hélicoptère de combat « Tigre » ! Voir sans être vu et attaquer ! Il a fallu toute la science et la ténacité de certains chercheurs pour tout décrypter ! Merci à eux !

Durant la seconde quinzaine de mars ou au début du mois d'avril, les cris du Crécerelle se font de plus en plus insistants : « kikikiki », « klikli », « klikli », « kli », « kli ». Il repère bientôt l'emplacement de son futur nid. Ce n'est pas bien difficile car il s'agit souvent d'un ancien nid de corneille noire ou de pigeon ramier. Une légère restauration suffira. Après l'accouplement qui survient au moment où le muguet fleurit, la femelle y pondra cinq ou six œufs blanchâtres avec de larges taches d'un brun rougeâtre. L'incubation dure presque un mois. Les oisillons naissent le corps couvert d'un duvet blanc qui, au bout d'une semaine, est remplacé par un second plus fourni et d'un beau gris clair, légèrement teinté de roux. Tandis que la femelle joue les nounous, son partenaire chasse. Le

menu est exclusivement carné : des campagnols, des mulots, des souris, des grenouilles, de grosses sauterelles, etc.

Toutes ces proies sont capturées au sol, rarement en vol. Après quelques jours, les deux parents se partagent la tâche et dépiautent leurs proies à terre ou sur le rebord du nid, grâce à leur bec crochu. Les fauconneaux n'ont qu'à se pencher et hop !..., c'est dans le jabot. Tout ce qui n'est pas digéré est éliminé sous la forme de pelotes de réjection qui ne contiennent quasiment que des poils et des fragments d'os. On les retrouve généralement au pied d'un arbre servant de perchoir ou aux abords du nid. Les oisillons se fortifient rapidement et commencent à agiter leurs ailes encore légèrement engourdies. Ils ont presque atteint la taille de leurs parents. Quelques plumettes duveteuses et blanchâtres s'accrochent encore à leur plumage juvénile. Les voilà presque prêts à affronter les périls et les défis d'une existence

qui ne sera pas facile. Ils vont encore rester au nid puis dans ses alentours pendant un bon mois. Chaque jour depuis qu'ils savent voler, ils le quittent et y reviennent encore, et encore, comme si ils ne voulaient pas l'abandonner !

Après avoir appris à se nourrir eux-mêmes, sous la conduite avisée de leurs parents, ils sont enfin parvenus au stade de l'émancipation. Fin août, début septembre, ils quittent vraiment le nid, bien à regret semble-t-il... Et c'est la grande envolée vers l'inconnu ! Un brin nostalgique, les fauconneaux s'éloignent de leur lieu de naissance et vont tenter leur chance bien ailleurs, dans d'autres campagnes ou à proximité d'autres villages de la vaste Hesbaye. Certains iront même jusqu'à établir leurs quartiers dans les villes, aux abords des parcs ou autres espaces verts, à condition qu'ils puissent aisément y trouver les proies qu'ils affectionnent. De campagnards, les voilà devenus citadins. Décidément, on aura tout vu !

Personnellement, je les ai observés sur les murs de la cathédrale « Notre Dame » de Paris et ceux du château de Chambord. Toutes ces constructions, nées de la main de l'homme, ont transformé l'existence de Falco Tinnunculus. C'est ce qu'on appelle les implantations anthropiques, à savoir proches des humains. Aujourd'hui ils vont même jusqu'à accepter de nidifier dans des nichoirs artificiels spécialement conçus pour les besoins de l'espèce ! Ces nichoirs ouverts ou semi-ouverts peuvent être accrochés à des poteaux électriques ou ancrés à des murs (voir le site Internet « Nichoirs.net ») de divers bâtiments situés dans les villages, et plus récemment dans les villes, et ça marche !

Seulement erratiques, les Faucons crécerelles ne migrent pas vraiment. Leurs frères de cœur, venus de l'Europe du nord, iront établir leurs quartiers d'hiver en France méridionale, en Espagne, en Afrique du Nord et certains, parmi

les plus aventureux, poursuivront leur périple jusqu'à l'Equateur, en pleine Afrique noire. Ils nous reviendront peut-être..., en mars ou en avril, mais jamais à l'endroit où ils sont nés. Telle sera leur destinée ! Au revoir jolis fauconneaux et longue vie !

SYSTÉMATIQUE

Ordre : Falconiformes

Famille : Falconidés

Genre : Falco

Espèce : tinnunculus

La dénomination « Falco » vient du latin « falx » qui signifie « la faux » faisant, par la même occasion, référence aux caractéristiques des ailes en faux des Falconiformes. Idem pour l'appellation « tinnunculus », qui, elle aussi, provient du latin « tinnio » signifiant « tinter » c'est-à-dire émettre un son clair et aigu semblable au cri habituel du Faucon crécerelle. Ce der-





nier porte aussi d'autres noms. En France, on l'appelle parfois «*émouchet*» ou tout simplement «*mouchet*». En Flandre, aux Pays-Bas et en Allemagne, il porte le nom de «*faucou des tours*». En Wallonie, de nombreuses personnes l'appellent «*le faucou des autoroutes*». Elles n'ont pas entièrement tort, car l'espèce a acquis la mauvaise habitude de se nourrir des rongeurs qui pullulent dans les fossés bordant celles-ci. Ce sont autant de pièges biologiques à cause de la pollution ambiante et du «*roadkill*» (la route qui tue). Nos petits rapaces fréquentent aussi les falaises rocheuses, les tours crénelées des vieux châteaux, les ruines, les crevasses des vieux bâtiments et certains monuments.

Descripteur: Linnæus, 1758.

Carl Von Linné

BIOMÉTRIE

Taille : 39 cm

Envergure : 65 à 82 cm

Poids : 154 à 314 g

Longévité : jusqu'à 16 ans !

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

L'espèce nominale (*Falco tinnunculus*) occupe un territoire immense qui s'étend de 70° de latitude nord en Scandinavie et de 61° en Russie jusqu'à la mer Méditerranéenne, de même qu'en Afrique du nord-ouest. Elle couvre aussi l'Asie septentrionale et moyenne. D'autres espèces voisines vivent dans le reste de l'Asie, en Afrique noire, en Amérique du nord et encore bien ailleurs...

STATUT DE CONSERVATION ET MENACES

LC pour préoccupation mineure mais avec de gros bémols. Un certain déclin est quand même constaté dans certaines régions, où les prairies sont labourées au bénéfice d'une agriculture intensive et chimique, outrancièrement nocive de A à Z pour toutes les proies habituelles de notre petit rapace. Pendant de longues années, surtout après la seconde guerre mondiale, l'utilisation abusive de produits organochlorés – le D.D.P. Qui signifie..., accrochez-vous et respirez une bonne fois, dichlorodiphényltrichloroéthane... et tous ses dérivés... - C'est à peine croyable! Ces saloperies, à très

forte rémanence, ont empoisonné une variété infinie d'écosystèmes et se sont concentrées dans les organismes de nombreux oiseaux prédateurs, situés tout en haut de la chaîne alimentaire. On constata alors un effondrement considérable des populations de rapaces, dans presque tous les pays du monde (surtout ceux de l'hémisphère nord), jusqu'à ce que des études en laboratoire, très poussées, soient menées afin d'en déterminer les causes exactes. Les chercheurs constatèrent que les œufs des espèces contaminées présentaient une coquille trop fragile qui s'écrasait sous le poids de la femelle en train de couvrir. Il revient à la Belgique d'avoir été l'un des pays les plus impliqués dans cette noble tâche. Les produits incriminés furent alors interdits au milieu des années septante. La reconquête ne se fit pas attendre et les effectifs de rapaces se mirent à remonter de façon spectaculaire jusqu'à atteindre quasiment leurs niveaux d'avant «*la crise*». Les recherches ne furent pas abandonnées pour autant, et encore aujourd'hui, de nouvelles avancées font clairement apparaître que les tissus des êtres vivants peuplant la planète recèlent toujours, en teneurs variables, les traces de ces produits toxiques.

Chez l'humain, triste retour de boomerang, c'est encore bien plus inquiétant! Nos fonctions immunitaires, endocriniennes, respiratoires, nerveuses et reproductrices, sont directement impactées à courte ou moyenne échéance, surtout que d'autres produits, plus pernicious encore, arrivent sur le marché... C'est franchement réjouissant! Notre planète Terre serait-elle devenue invivable?

C'est de l'ordre du possible! Cependant, presque tous les voyants sont au rouge! Si tel est vraiment le cas, qu'attend-on pour réagir? Qu'il soit trop tard! Je vous le demande bien sincèrement!

MESURES DE PROTECTION

Elles sont urgentissimes!

Remplacement progressif de l'agriculture intensive par des modes agraires, moins agressifs et plus raisonnés, en ne perdant jamais de vue que l'air, l'eau et le sol sont des biens communs inaliénables...

Suppression pure et simple (maintenant) de tous les produits chimiques dont le nom se termine par le suffixe «*-cide*»

Petite parenthèse: quelle serait donc la signification de celui-ci? D'après le Wiktionnaire, nonante mots se terminent par «*-cide*». Choisissons-en quelques-uns et énumérons-les par ordre alphabétique: écocide, fongicide, herbicide, pesticide,... Dans ma courte liste il n'en manque qu'un, «*homicide*»! Ils présentent tous une constante, celle d'être nocifs pour l'Environnement naturel dans lequel nous vivons et par conséquent pour notre santé et surtout celle de nos enfants! Ma conclusion est la suivante: le suffixe «*-cide*» signifie «*tuer*»! N'ayant nullement l'intention d'écorner la démocratie, je vous laisserai donc le choix de ne pas être d'accord avec moi! A bon entendre...!

Qu'il est beau ce Faucon crécerelle! Oh..., mais c'est une femelle! Elle a tout pour elle: l'élégance de l'attitude, la finesse du plumage et le regard malicieux. Ce croquis est signé A.D., c'est-à-dire de la main de votre humble serviteur. D'ores et déjà, je vous fixe rendez-vous dans le prochain rendez-vous de votre revue de cœur pour une autre chronique des oiseaux de Hesbaye. ●

RÉFÉRENCES

- «*Les rapaces d'Europe*» - Paul Gérondet
édition revue par Michel Cuisin

- *Oiseaux.net*

- *Notes et croquis personnels de 2014 et 2018*



Jean-Michel Javaux

Vous présente :

Le pigeon ramier

Le pigeon ramier me fascine depuis mes premiers pas grâce à mon arrière-grand-père et à mon grand-père qui étaient des passionnés de pigeons, qui ont vécu les deux guerres et qui m'ont appris les nombreuses qualités de cet oiseau.

Il peut parcourir des distances inimaginables, il possède un radar fantastique, il a des facultés de communiquer que l'on ne soupçonne même pas, il est fidèle à son partenaire, il accorde beaucoup d'importance à la cellule familiale tout en tenant aussi à une vie sociale très forte. Par ces quelques phrases, j'espère avoir pu vous faire découvrir mon attachement à cet

animal fabuleux et à ces métaphores humaines que je nous souhaite à toutes et à tous ...

Nettement plus grand que le pigeon domestique, le Ramier possède une queue plus longue et un miroir blanc dans l'aile. Les adultes possèdent une tache blanche de chaque côté du cou et le dessous du corps est teinté de rose bordeaux.

En tant que nicheur, il fréquente de préférence les bois de chênes ou les bois mixtes entrecoupés de clairières, mais également les lisières des bois, les petits bosquets de campagne, les grands parcs et les avenues bordées d'arbres. Des individus plus téméraires s'invitent de plus en plus régulièrement dans les jardins privés, même de petites tailles.

Son régime alimentaire consiste en des semences et graines diverses, faines, trèfles, pissenlits etc ...

Déclaré nuisible pour les cultures, le Pigeon ramier est de plus considéré comme gibier en région Wallonne. ●



Hugo Willcock



Franck Renard

CARTE D'IDENTITÉ

Pigeon ramier

Nom latin :	<i>Columba palumbus</i>
Taille :	38-43 cm; Envergure : 68-77 cm
Cri :	claquements d'ailes à l'envol en guise d'alarme. Durant la nidification, souvent un roucoulement doux, rude et étouffé houh-hrou... Chant : rouh-rou, ro-ro... rou penta-syllabique, doux et à rythme caractéristique (quelques variations individuelles mais presque toujours accent tonique sur la 1 ^{ère} syllabe, petite pause un peu plus marquée avant la 5 ^{ème} syllabe, brève) ; strophe répétée de 3 à 5 fois.
Plumage :	dessus gris, nuque tachée de vert et de blanc, croissant blanc sur les ailes. Le poitrinaire est rose foncé et le ventre blanc.
Habitat :	zones boisées (surtout en milieux cultivés), parcs et jardins, jusqu'en ville. Forestier à l'origine, le Pigeon ramier a profité de l'ouverture historique des massifs et du développement de l'agriculture. Eclectique et peu exigeant, l'oiseau s'est ainsi répandu ou s'est maintenu dans les campagnes presque rases. Il a également gagné le centre des villes.
Régime alimentaire :	se nourrit surtout de semences et de fruits de tous genres, faines, trèfles, pissenlits ...
Site de nidification :	nid dans les arbres (localement, sur les bâtiments), simple plate-forme de brindilles laissant parfois deviner les œufs au travers ; jeunes au nid d'avril à début novembre.
Reproduction :	2 œufs blancs pondus dans une plate-forme de brindilles placée dans un arbre. Incubation biparentale pendant 17 jours. Envol au bout de 29-35 jours. Trois nichées par an, régulièrement.
Répartition :	niche dans toute l'Europe, sauf en Islande, au nord de la Scandinavie et de la Russie, jusqu'au Moyen-Orient et l'Asie Centrale.
Statut de conservation :	préoccupation mineure (IUCN).



Un Autour des palombes derrière les barreaux

Début août, le Centre de Soins de la Faune Sauvage de Bruxelles-Capitale voit arriver en ses locaux une équipe des Pompiers de la Ville de Bruxelles avec un Autour des palombes pour le moins chanceux car, sans l'intervention d'une tierce personne, sa destinée aurait été catastrophique. En effet, intrigué par la présence d'un rapace en cage dans un commerce bruxellois, un citoyen alerte la police qui saisira immédiatement l'oiseau. D'après les premiers éléments de l'enquête, ce commerçant sans scrupule aurait trouvé le rapace au sol et inquiet de ne pas le voir reprendre son envol, il aurait tout simplement décidé de le capturer et de le garder pour le soigner.

Vinciane Allebroeck

Dès son arrivée au centre, l'Autour des palombes est immédiatement pris en charge par l'équipe de soigneurs et examiné ensuite par le Docteur Lemmens de la Clinique vétérinaire du Champ du Roi et également vétérinaire bénévole auprès de la Ligue. Le diagnostic tombe comme un couperet: fracture ouverte localisée au niveau du métacarpe de l'aile gauche. Dans ce cas-ci, l'unique solution pour réduire la fracture est la pose d'une broche temporaire.

Opéré en urgence, l'Autour des palombes n'est pour autant pas encore tiré d'affaire car le risque de septicémie est bien présent et la localisation de la fracture non loin de l'articulation pourrait dans le pire des cas affecter la mobilité de l'aile. Même si l'opération est une réussite, l'avenir de l'oiseau est pour le moins incertain, car ce n'est qu'au final du processus de révalidation que l'on saura si ce dernier sera apte à être relâché dans son milieu naturel.

Dans les semaines qui suivent, une seconde intervention est pratiquée afin de procéder à l'extraction de la broche, et les nouvelles sont encourageantes car la fracture s'est correctement ressoudée sans avoir affecté ni bloqué l'articulation de l'aile. Une seconde étape en volière est à présent nécessaire pour permettre à l'Autour des palombes de se réadapter au vol. Après plusieurs semaines, les résultats sont concluants car le rapace a récupéré l'entièreté de sa capacité de vol et va pouvoir être libéré.

En date du 8 octobre, un petit groupe d'une douzaine de personnes se retrouve à Watermael-Boitsfort pour assister à la remise en liberté de l'Autour des palombes, non loin de la forêt de Soignes. Sur les lieux, Mario Ninanne, administrateur de la Ligue et Président de la COWB, assisté d'une des soigneuses de la Ligue, nous présente l'Autour des palombes, en insistant sur la dangerosité des serres (griffes) de l'oiseau et donc de l'importance de toujours saisir un rapace

en premier lieu par les pattes. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un juvénile facilement reconnaissable à son plumage, car les plumes de la poitrine sont ornées de traces de couleur brune en forme de «gouttes», alors qu'à l'âge adulte elles seront remplacées par des rayures horizontales.

Avant d'être relâché, l'Autour des palombes sera bague par Mario qui nous explique l'utilité et l'importance du baguage. Pour rappel, le baguage consiste à poser une bague métallique, portant un numéro d'identification unique, à la patte de l'oiseau et cet acte minutieux ne peut être réalisé que par un bagueur certifié par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB).



Être bénévole au service du bien-être animal

Les opérations de baguage, menées plusieurs fois par an sur de nombreux sites, sont réalisées en capturant les oiseaux au filet pour ensuite les baguer, les mesurer et les peser. Ces précieuses informations sont collectées et transmises à une banque centrale de renseignements.

Lors de ces captures, on assiste à ce que l'on appelle « *des reprises* », signifiant que les individus sont déjà bagués. A cette occasion, un

oiseau bagué sur le territoire belge peut être « *repris* » à l'étranger et vice versa. Dans un cas comme dans l'autre, les informations qui figurent sur la bague de l'oiseau sont à nouveau collectées, puis renseignées à la banque centrale, et fourniront de précieuses données relatives aux fluctuations des populations d'oiseaux, aux migrations, ainsi que sur les taux de reproduction et de mortalité.

Le baguage terminé, Mario s'assure que la bague métallique coulisse parfaitement sur la patte de l'oiseau et nous apprend que le jeune Autour des palombes a les pattes turgescences (gonflées) et que ces dernières s'affineront en cours de croissance. La bague, particulièrement légère comparée au poids de l'oiseau, ne lui occasionnera cependant aucune gêne.

Quelques instants plus tard, l'Autour des palombes recouvrira la liberté en s'élançant avec une extrême rapidité au travers du couvert forestier. Une histoire, parmi tant d'autres qui, dans ce cas-ci, se termine bien et un véritable chant d'espoir pour les générations futures qui nous fait, plus que jamais, prendre conscience de la beauté mais également de l'importance de la protection de la faune sauvage.

Que faire si vous trouvez un oiseau bagué?

Relevez le numéro d'identification figurant sur la bague métallique et renseignez le lieu, l'adresse, ainsi que les circonstances de la découverte de l'oiseau, au Centre Belge de Bague de l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique, à l'attention de Didier Vangeluwe - Rue Vautier 29 à 1000 Bruxelles. ●

Le Centre de Soins de la Faune Sauvage de Bruxelles-Capitale accueille chaque année près de 2500 animaux en détresse. Certains ont été blessés, d'autres sont affaiblis ou malades et ils sont amenés au centre dans le but d'être soignés et relâchés. Ces soins demandent beaucoup de temps et de main d'œuvre, en particulier au printemps, où de nombreux jeunes égarés ou tombés du nid se retrouvent dans notre pouponnière. C'est pourquoi nous cherchons constamment l'aide de nouveaux bénévoles pour nourrir les animaux, nettoyer les boxes et administrer certains soins.

Justine Dubucq

Ce qui nous inspire le plus est une passion commune pour les animaux. C'est une envie de les connaître un peu plus et de pouvoir les approcher sans pour autant leur faire du tort. Car en effet, un animal sauvage est par définition éloigné de l'homme et si l'on respecte sa nature, il devrait le rester. C'est donc avant tout une chance de pouvoir les approcher et parfois les manipuler. Cependant il y a quelques règles à respecter pour éviter que les animaux ne prennent trop peur, ou à l'inverse, qu'ils s'ha-

bituent trop à notre présence. Bien entendu, il faut aussi être prêts à voir la maladie et parfois la mort.

Le travail est proche de celui d'un soigneur animalier : il consiste surtout à nettoyer les boxes et les cages d'hospitalisation ainsi qu'à préparer la nourriture pour tous les occupants. De temps en temps, il nous arrive de les manipuler ou de leur administrer des soins. Quoi qu'il en soit, à chaque fois que nous travaillons, nous avons l'occasion d'observer des animaux sauvages généralement difficiles à voir d'aussi près (hérissons, renards, rapaces ...). Et surtout, cela permet un apprentissage constant et passionnant sur notre faune sauvage et sur son état dans notre capitale ou dans la nature.

Ainsi, les soigneuses responsables du centre font régulièrement des appels à l'aide pour trouver de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressés, il ne faut pas de compétences particulières, simplement vouloir s'impliquer de manière régulière. Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter le site de la ligue : dans l'onglet réservé au centre de revalidation, cliquez sur « *Devenir bénévole* ». ●



Auguste De Winter

Les surveillants et gardes forestiers de Bruxelles en formation !

Durant le mois d'octobre, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, en collaboration avec le Centre de Soins de la Faune Sauvage d'Ostende (VOC Oostende = Vogelopvang Oostende), a formé les surveillants et gardes forestiers de Bruxelles Environnement (anciennement IBGE) à la prise en charge des animaux sauvages en détresse.

Nadège Pineau

Un animal sauvage découvert est-il vraiment en détresse ? Doit-on systématiquement ramasser une jeune Chouette hulotte ? Que faire si l'on découvre un renard blessé ? Comment manipuler un rapace sans danger ? Ces 20 agents francophones et néerlandophones sont maintenant capables d'y répondre !

Une première partie théorique dressait un état des lieux de la faune sauvage à Bruxelles et expliquait, pendant toute une matinée, les bonnes pratiques lors de la découverte d'un animal en détresse.

Une partie pratique a ensuite été donnée, en petits groupes, concernant le respect du bien-

être animal. Ils ont pu s'exercer à la capture d'animaux sauvages et d'oiseaux, notamment grâce à la voiture télécommandée « Robot Duck », prêtée par Claude Velter, responsable du VOC d'Ostende... Pas si facile hein !

Merci à Claude pour sa collaboration, et à Bruxelles Environnement pour leur initiative. Continuons à travailler ensemble vers un même but : la protection de notre nature et la réhabilitation des oiseaux sauvages et de la petite faune !

Il est par ailleurs prévu de répéter en 2019 ce type de formation. ●



Nadège Pineau

Trois Fouines

Le 10 avril, nous avons eu la surprise d'accueillir trois bébés fouines, qui se trouvaient sous le toit d'une maison en Brabant flamand.

Auguste De Winter

Après auscultation par le vétérinaire, les trois petites boules de poils ont été installées dans un de nos box, avec cachettes, branches d'arbres, pour qu'elles se sentent en sécurité, et surtout coupées de la présence de l'homme. Mais la cohabitation n'a pas été facile !

dège Pineau, a transféré les trois fouines au Centre de réhabilitation de Herenthout, pour leur « soft-release » (relâcher par étapes). Nous avons reçu un mail fin octobre nous disant qu'elles ont été relâchées dans leur milieu naturel. Belle victoire !

Courant du mois d'août notre soigneuse, Na-

Encore une belle histoire qui se termine bien ! ●



Auguste De Winter

Petites bêtes de toutes sortes

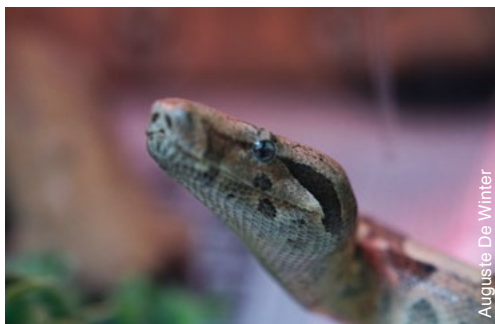
Cette année, comme chaque année, nous n'avons pas accueilli que des oiseaux, renards, hérissons.... au Centre de Soins de la Faune Sauvage de Bruxelles.

Auguste De Winter

En effet, les pompiers nous ont ramené aussi des animaux exotiques, saisis, trouvés en rue ou dans des maisons de particuliers, ou même échappés.

Python Réticulé, Python Molure (abandon...), Boa Constricteur, Agames barbus, Couleuvre Léopard, Iguane à queue rouge (trouvé en rue à Herstal), Lézard Fouette queue, Serpents des Blés, Mygales....

Tout ce petit monde se retrouve donc au refuge, pris en charge par notre équipe, et attend avec impatience un adoptant, qui pourra leur donner



Auguste De Winter

un bon environnement, une nourriture adaptée, et tous les soins nécessaires à ces espèces spécifiques. ●



Auguste De Winter



Auguste De Winter

Victimes de leur succès

Ce sont des visiteurs de marque que nous avons accueillis à notre Centre de Soins de la faune Sauvage de Bruxelles durant le mois d'octobre : des hérissons africains !

Hélas victimes de leur succès, ils sont pourtant strictement interdits de détention...

Nadège Pineau

En effet, la liste positive des mammifères autorisés de détention (<http://bienetreanimal.walonie.be/liste-positive>) est bien claire : aucune espèce d'hérisson ne peut être détenue dans notre pays. Mais cela n'arrête ni les vendeurs illégaux, qui profitent de ce marché juteux qu'est la vente d'espèces protégées, ni les particuliers amoureux de leur propre plaisir qui font fi de la loi, en dépit du bien-être animal...

Car oui, détenir des hérissons est de la maltraitance : ceux-ci, nocturnes, ne sont pas faits pour vivre en captivité, sous la dépendance directe de l'homme...

Et pourtant, avez-vous déjà vu ces vidéos trop

mignonnes qui pullulent sur les réseaux sociaux ? Elles sont pourtant catastrophiques : animaux en surpoids, donc en mauvaise santé, stressés pendant des heures pour avoir la vidéo qui fera le plus de « likes », bains donnés qui nuisent à leur bien-être, incitation à la détention illégale (le cas de nos patients actuels), etc...

Les animaux ne sont pas des jouets ! Il est important de toujours se le rappeler...

Pour ce qui est de nos patients, ils seront transférés dans un centre adapté et détenant les autorisations légales pour ces espèces si particulières... ●

Centres de Soins de la Faune Sauvage



Les Centres de soins pour la faune sauvage englobent les CROH*, les CREAVES*, les VOC*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et révalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région bruxelloise. Elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion, dans la nature, des animaux recueillis.

* CROH : Centre de Révalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)
 CREAVES : Centre de Révalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)
 VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

ATTENTION : La LRBPO est propriétaire et gère le seul Centre de Soins de la Région bruxelloise. Elle ne gère pas et n'est pas responsable des autres centres en Belgique (Flandre et Wallonie) qui sont autonomes. En cas de soucis (fermeture temporaire, refus d'acceptation de certains oiseaux ou animaux, ...), elle ne peut être tenue pour responsable de quoi que ce soit. La liste des centres, publiée ci-dessous, a comme unique but d'aider les personnes trouvant un animal blessé ou malade à obtenir l'adresse d'un centre le plus proche de chez elles. Sans garantie d'acceptation de l'animal par le centre. Certains centres sont également fermés à certaines périodes (vacances, saturation du centre, ...). En nous appelant à la Ligue, nous ne garantissons dès lors pas de pouvoir trouver une solution. Merci pour votre compréhension.

RÉGION BRUXELLOISE

1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht
 Tél. : 02 521 28 50
 protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION WALLONNE

Province du Brabant Wallon

2 Birds Bay A.S.B.L - Allée Bois des Rêves
 Domaine provincial du Bois des Rêves
 1340 Ottignies-LLN
 GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421 (de 9h à 20h)

3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval
 Tél. : 010 61 75 29

Province de Hainaut

4 CREAVES Templeuve, rue Estaffiers 29A
 7520 Templeuve (Tournai)
 Tél. : 069 35 24 83

5 Clos de l'Olivier A.S.B.L, rue du Bourrelrier 21
 7050 Masnuy-St-Jean (Jurbise)
 Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 92 38 11

6 L'Orée A.S.B.L, rue Basse 31
 7911 Frasne-lez-Anvaing
 Pierre Parez • Tél. : 069 86 61 38

7 Pierre Patiny, (Ne recueille plus d'animaux)
 6140 Fontaine-l'Évêque • Tél. : 071 52 33 53

8 Virelles-Nature A.S.B.L, rue du Lac 42
 6461 Virelles (Chimay) • GSM : 0476 94 22 25

Province de Namur

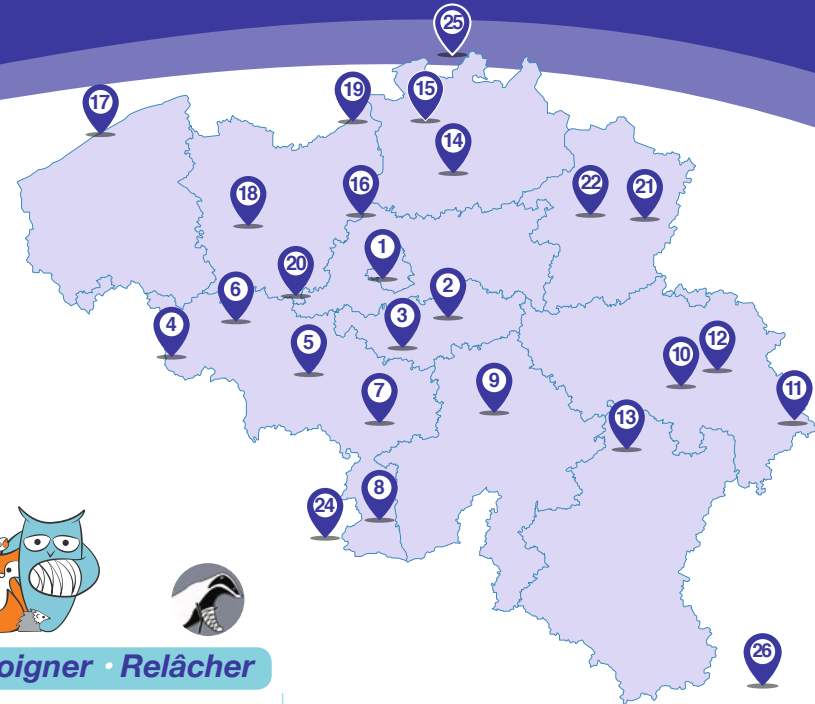
9 CREAVES de Namur, chaussée de Nivelles 343
 5020 Temploux • GSM : 0477 70 98 03

Province de Liège

10 Le Martinet, Parc Forestia (à gauche du parking)
 rue du parc - 4910 La Reid - Theux
 GSM : 0496 70 84 95 • 0496 76 83 55

11 Berthold Thomahsen, Ländegasse 4
 4760 Murringen (Bullange) • GSM: 0471 19 31 67

12 Les découvertes de comblain-au-pont A.S.B.L,
 place Leblanc 13 - 4170 Comblain-au-pont
 Tél. : 043 80 59 50



Recueillir • Soigner • Relâcher

Province du Luxembourg

13 Jeanine Denis, rue du Parc 24
 6990 Hotton • GSM : 0479 58 59 53

RÉGION FLAMANDE

Province d'Anvers

14 Mieke De Wit, Langstraat 29/1
 2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41

15 Marcel Peeters, Holleweg 43 - 2950 Kapellen
 Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97

Province de Brabant Flamand

16 Marc Van de Voorde, Boeksheide 51
 1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

Province de Flandre Occidentale

17 Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,
 642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende
 Tél. : 059 80 67 66

Province de Flandre Orientale

18 Nick De Meulemeester, Liedermersweg 14
 9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

19 Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht
 Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

20 Nancy Van Liefveringe, Filip Berlenge,
 Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen
 GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

Province de Limbourg

21 Sil Janssens, Industrieweg Zuid 2051
 3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

22 Rudy Oyen, Strabroekweg 32
 3550 Heusden-Zolder
 Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

23 Groupement Ornithologique du Refuge Nord
 Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,
 Route Départementale 134
 F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne
 Tél. : 033 3 88 01 48 00

24 L. Larzilliere, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11
 F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

25 Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD
 Zundert, Pays-Bas • Tél. : 0031 76 597 41 65

26 Parc le'H, Dudelange 3428 - L- Luxembourg
 info@centredesoins.lu • Tel: +352 26 51 39 90



CENTRE DE SOINS DE LA FAUNE SAUVAGE DE BRUXELLES

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Ce sera l'occasion de découvrir les activités de notre personnel,
de nos bénévoles, et les animaux présents. Ainsi que notre nouvelle boutique.

27 & 28 AVRIL 2019

de 10h >18h



rue de Veeweyde, 43 - 1070 Anderlecht
www.protectiondesoiseaux.be

